

L'ŒIL DE LA POLICE

Publication nationale

Exécution de pillards à Andrinople

Hebdomadaire



La guerre n'a pas que des côtés héroïques ; elle a aussi ses événements sombres et presque secrets. Derrière les armées en marche, suivent des hommes à la recherche de mauvais coups à faire ; ils dépouillent
(Lire la suite page 2.)

ant au
s, près
cevant,
morlat du
SIE.

uisait
rmier
ayant
in. Le
quel-
ER.

Une explosion de gaz



La domestique d'un industriel de la cité Dupetit-Thouars, à Paris, ayant voulu allumer la lyre à gaz de sa cuisine, s'aperçut qu'une forte odeur de gaz se répandait aux abords de la suspension. Pour rechercher la fuite, la bonne approcha une allumette. Une forte explosion retentit et le plafond de la cuisine située au deuxième étage, et au-dessus duquel s'était emmagasiné du gaz, s'effondra sur la bonne qui fut gravement blessée à la tête.

Exécution de pillards à Andrinople

(Suite)

les cadavres, mutilent les blessés, incendient les maisons abandonnées, les champs que le désastre a épargnés.

Dernièrement, alors que les Bulgares venaient d'occuper le village de Courmont, au sud-ouest d'Andrinople, des coups de feu partirent de l'extrémité du village, tuant et blessant plusieurs soldats. Aussitôt des batailles furent organisées. On vit fuir une bande de bachibouzouks. Deux d'entre eux purent être arrêtés. C'était Ahmed Mehmed, un vieillard farouche au visage encadré d'une barbe blanche, et Ismaël Hadji.

Jugés par un conseil de guerre, les deux bachibouzouks furent condamnés à mort. L'exécution eut lieu dans un jardin, au pied d'une mosquée.

Les deux condamnés assistèrent dans le plus grand calme aux préparatifs de leur mort. Ils se frayèrent eux-mêmes un passage à travers la foule pour gagner l'arbre qui devait servir de potence.

Là, ils s'agenouillèrent et firent leur prière.

Ahmed nettoya soigneusement le sol, au pied de l'arbre. Puis il demanda :

— Peut-on me donner de l'eau pour mes ablutions ?

Et tandis qu'un soldat allait chercher de l'eau, Ahmed examinait encore le sol, arrache une nouvelle branche et écarte des touffes d'herbe.

Le soldat, pourtant, vient d'apporter un seau d'eau.

Minutieusement, sans un tremblement, à gestes mesurés, Ahmed commence ses ablutions, se lavant longuement le visage, les pieds, les mains, et se rinçant la bouche. Il va remettre ensuite lui-même le seau au gendarme.

— Et maintenant je suis prêt, dit-il.

Le chef de la police militaire se tourna vers les paysans :

— Allons, cria-t-il, des hommes de bonne volonté pour que justice soit faite !

Des paysans se précipitèrent. Mais déjà les soldats ont entraîné Ahmed et Ismaël vers les potences et les ont soulevés à bout de bras. Déjà les nœuds coulants sont passés autour du cou des bachibouzouks. Quelques coups de pied ont redressés les marchepieds branlants.

Et les deux corps se balancent dans le vide.

Une évasion à Cayenne

On se souvient du procès sensationnel des « Bandits de Saint-Pierre d'Albigny », et notamment du chef de bande, Girard, l'ancien agent de la police lyonnaise, qui dirigea leurs exploits dans la région. Ces assassins avaient toutes les audaces.

Une mesure de clémence leur évita la guillotine ; c'est alors que Girard prononça à l'adresse de certains témoins ces paroles de menaces : « On les retrouvera ! »

Le bandit a tenté de fuir du bagne de Cayenne.

Pendant quarante jours, il est resté absent, errant à l'aventure, mourant de faim. Enfin,

las de toutes les tortures endurées, il voulut reprendre sa chaîne.

Il vint donc rôder autour des bâtiments, c'était la nuit ; un gardien l'aperçut, le prit pour un fuyard et fit feu. Girard tomba. Lorsqu'on le releva, on reconnut qu'il avait été atteint d'une balle qui lui avait brisé un bras ; il était épuisé. On le transporta à l'infirmerie, où il raconta qu'il avait été poursuivi par les animaux féroces et par les indigènes et, tremblant encore de terreur, il promit bien que plus jamais il ne tenterait de fuir.

Curieux acquittement

Une affaire peut-être unique dans les annales judiciaires a été jugée par les assises de Meurthe-et-Moselle. Il s'agit d'un avortement.

Une femme Thouvenot, âgée de 37 ans, ménagère à Lunéville, était déjà mère de cinq enfants. Elle allait être mère d'un sixième, lorsqu'elle constata que son mari, monteur mécanicien, avait contracté une maladie inavouable au cours d'un séjour dans le Nord. Mme Thouvenot, craignant de donner naissance à un enfant dégénéré, eut recours à des manœuvres criminelles.

Le jury l'a acquittée.

Une méprise tragique

Un drame épouvantable s'est produit, ces jours-ci, dû à la plus simple des méprises. La femme d'un riche industriel, bien connu à Pittsburg, Mme Myers, se rendait à New-York, avec sa fille, âgée de dix-neuf ans, afin de choisir le trousseau de mariage de cette dernière. Vers cinq heures du matin, Mme Myers se leva et quitta pour quelques instants le compartiment du sleeping-car qu'elle occupait avec sa fille. Quand elle revint, elle passa la main à travers les rideaux de la couchette, pour appeler l'attention de la dormeuse ; celle-ci, réveillée en sursaut, crut à quelque attaque de bandits, tira un revolver de dessous son oreiller et fit feu à bout portant sur sa mère, qui tomba, mortellement atteinte d'une balle en plein cœur.

Mlle Myers sera poursuivie pour homicide par imprudence.

L'attentat d'un monstre

Condamné à treize mois de prison pour vol, un ancien bat-d'af, ces jours derniers, libéré, rentra chez sa mère, qui est concierge à Levallois. L'ancien bat. d'af, en revenant, apprit que sa maîtresse n'avait pas jugé à propos de l'attendre et s'était mise en ménage avec un ouvrier maçon. Le « Joyeux », mis au courant par des camarades, entra dans une colère épouvantable, et, après avoir juré « qu'il aurait la peau » de l'infidèle et de son rival, il se mit à leur recherche. Il ne les trouva pas.

Il battit le pays toute la journée et vers deux heures du matin, complètement ivre, il rentra chez sa mère, qui était au lit.

Sous un prétexte quelconque, il obligea la brave femme à se lever ; alors il la renversa sur le plancher et se livra sur elle à un abominable attentat.

La malheureuse, affolée par l'acte monstrueux dont elle venait d'être victime, sortit de chez elle et courut vers la Seine pour s'y précipiter. Fort heureusement, des voisins s'étaient lancés à sa poursuite et purent la saisir au moment où elle allait se jeter dans le fleuve. La pauvre mère fut ramenée chez elle, mais on craint qu'elle ne perde la raison.

Le misérable a été arrêté et envoyé au Dépôt.

LE DROIT AU NOM

La cour d'appel de Bordeaux vient de trancher un cas curieux en ce qui concerne la recherche de la maternité.

Il y a quelque trente ans, une courtière en nourrices remettait à des habitants de Saint-André-de-Cubzac un nouveau-né en les chargeant d'élever l'enfant et en leur promettant des mensualités qui furent ponctuellement versées. L'enfant grandit. De temps à autre, une femme venait le voir, mais l'enfant ignorait qui il était.

A sa majorité, le jeune homme, que l'on désignait sous le nom de Paul-Emile, se rendit compte qu'il n'avait pas d'état civil et que sa naissance n'avait pas été déclarée. Se doutant que la dame qui venait le voir était sa mère, il la suivit un jour jusque chez elle, dans les environs de Libourne, et réussit ainsi à connaître son identité. Lorsqu'il revint du service militaire, la dame en question remit à Paul-Emile, qui avait pris le nom de son père nourricier, une somme assez élevée — 20 000 francs — qui lui permit de s'établir.

Paul-Emile avait conservé et réuni toutes

les lettres et documents établissant les véritables conditions de sa naissance. Il assigna alors la dame devant le tribunal civil de Libourne pour qu'il fût établi qu'il était son fils et qu'il fût autorisé à porter son nom. Ajoutons que le jeune homme avait également appris le nom de son père. A son lit de mort, celui-ci l'avait fait appeler et lui avait révélé le secret de sa naissance. Dans une bibliothèque qu'il lui laissa, Paul-Emile découvrit en outre des lettres qui vinrent confirmer le récit que lui avait fait son père.

Cependant, malgré ces documents, Paul-Emile fut débouté par le tribunal de Libourne. Il porta l'affaire devant la cour d'appel de Bordeaux qui, dans son jugement, « déclara que la preuve était faite, que Paul-Emile est bien le fils de la dame assignée et ordonna la rectification de son état civil, son identité devant lui être restituée ».

Paul-Emile portera donc désormais le nom de sa mère, une riche veuve, plusieurs fois millionnaire, assure-t-on, et dont il devient, par suite de ce jugement, un des héritiers.

Interdite de séjour jusqu'en 2010

Une femme, en complet état d'ivresse, amena les passants, la nuit, rue Rébeval. Des agents l'arrêtèrent et la conduisirent chez le commissaire de police. Là, on s'aperçut que la femme, sans domicile connu, avait subi 24 condamnations pour entourage. Détail particulier : en totalisant la durée des interdictions de séjour afférentes à ces condamnations, on constata que Renée Schioli était « éloignée » du département de la Seine jusqu'au 24 avril de l'année 2010, c'est-à-dire pendant quatre-vingt-dix-huit ans !

L'amour-propre du cambrioleur

Un cambrioleur que M^e Eugène Lamour assistait devant le juge d'instruction de la Seine n'est pas un cambrioleur ordinaire : il a l'orgueil de sa profession et de son savoir-faire. Le magistrat le questionnait au sujet d'un cambriolage qui fut commis le 20 septembre dernier dans un appartement situé boulevard de Grenelle, et que plusieurs témoins lui imputent.

Le cambrioleur protesta avec indignation : — Que j'aie commis un pareil cambriolage, allons donc, monsieur le juge ! C'est de l'ouvrage de débutant. Je sais travailler, moi. Je possède des instruments perfectionnés qui ouvrent sans peine les portes les mieux closes.

Jugez plutôt : Et le cambrioleur en veine de confiance, narre par le menu au juge d'instruction divers cambriolages qu'il avait commis autrefois et dont on ne le soupçonnait pas.

— Voilà, conclut-il, comment je travaille, moi !

Il convient d'ajouter qu'en s'accusant ainsi, le cambrioleur ne courait pas grand risque, car les vols qu'il a ainsi avoués sont couverts par la prescription.

Un drame antique

Un trait de mœurs spartiates est rapportée d'un petit village grec.

Un jeune homme de cette commune, appelé sous les drapeaux, s'était enfui dans les montagnes pour ne pas aller en guerre.

Le père et la mère du déserteur dépêchèrent auprès de lui leur fille qui, suivant les instructions de ses parents, décida son frère à rentrer à la maison paternelle.

Les parents l'attendaient. La mère le saisit dès qu'il parut et le père après ces seuls mots : « Lâche, tu nous a déshonorés ! », tua, d'un coup de hache, le fils déserteur.

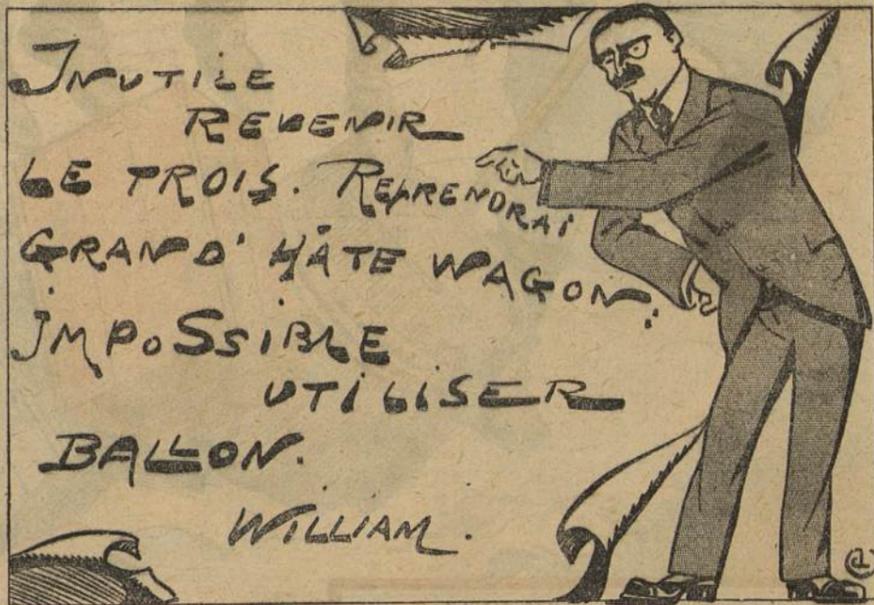
Une gaffe policière

La police criminelle de Berlin a commis une singulière bévue. Sur la dénonciation d'un hôtelier, elle détacha deux agents pour s'assurer de la personne d'un « trafiquant » qui avait séduit deux jeunes filles et se préparait à les emmener dans l'Amérique du Sud. Arrivés à l'adresse indiquée, les policiers se trouvèrent en présence du ministre d'Allemagne à Buenos-Ayres qui, actuellement en congé, avait engagé deux bonnes à son service et devait, effectivement, les emmener dans la République Argentine. Les agents ne purent que se confondre en excuses, maudissant le maladroît qui leur avait fait commettre cette gigantesque gaffe.

CONCOURS N° 45 (8 Série).

G. Laflemm, Reporter fantaisiste

QUINZIÈME SÉRIE (Voir la notice page 11)



LISTE DES PRIX

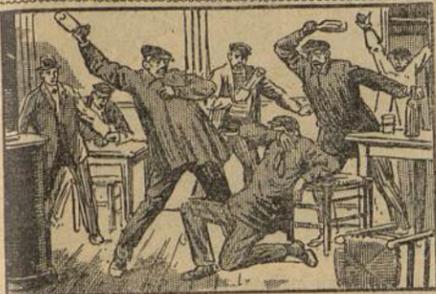
1^{er} PRIX : Un splendide phonographe « Musica » et 5 disques. — 2^e et 3^e PRIX : Un ravissant sautoir, plaqué or. — 4^e et 5^e PRIX : Un merveilleux écriin de 6 gobelets à liqueur, argent et vermeil. — 6^e au 10^e PRIX : Un magni-

fique couteau, plusieurs lames et une scie. — 11^e au 20^e PRIX : Une très jolie chaîne giletière, dorée. — 21^e au 30^e PRIX : Un beau porte-crayon plat, en argent. — 31^e au 50^e PRIX : Une délicieuse garniture peignes 4 pièces. — 51^e au 100^e PRIX : Une jolie braloque « porto-bonneurs ». — 101^e au 150^e PRIX : Une belle épingle de cravate.

Les Faits-Divers de la Semaine

TUÉ PAR SON PATRON. — Un directeur d'usine avait une discussion avec un ouvrier qui lui demandait séance tenante son règlement de comptes. Les deux hommes se querellèrent violemment dans une salle de l'usine attenante au bureau. Au cours de la querelle, le patron qui dit avoir été menacé, saisit un marteau déposé sur un banc et en frappa d'un coup violent son ouvrier. Atteint à la tempe, le malheureux tomba, mais il se releva et bientôt sortit en menaçant son agresseur de le dénoncer à la gendarmerie. Il se dirigea en effet vers le Taillot, pour informer la gendarmerie, mais en route, il perdit connaissance et tomba sur le bord du chemin. C'est ainsi que la victime fut découverte, dans la soirée, par des passants, qui la ramenèrent à son domicile. Le blessé expira dans la nuit sans avoir repris connaissance. Le patron a été arrêté.

REMIREMONT.



A COUPS DE BOUTEILLE. — A la buvette de l'économat des Acés, plusieurs individus discutèrent bruyamment. Soudain, l'un d'eux s'arma d'une bouteille et en porta un violent coup sur la tête d'un manœuvre. Deux camarades de l'agresseur imitèrent ce dernier et les forcés n'abandonnèrent leur victime que lorsqu'ils la virent inanimée sur le sol.

MONT-SAINT-MARTIN.



BROYÉ PAR UN TRAIN. — En se rendant à son travail, un père de famille voulut traverser la voie ferrée. Il ne vit pas arriver un train qui, débouchant subitement d'une courbe, le tamponna et le mutila affreusement. Le cadavre de l'infortuné fut découvert par des ouvriers de la voie.

AVRICOURT.



ACCIDENT DE TRAVAIL. — Un domestique au service d'un cultivateur achevait de décharger un chariot de pulpes avec un autre domestique qui était placé derrière lui. Ce dernier, par inadvertance, piqua sa fourche dans les pulpes, mais une des dents de l'instrument traversa la main de son camarade.

SAINT-MOREL.

LA MAIN ET LA BAGUE

Grand roman policier

PAR A. K. GREEN

(Traduction de J. Heywood)

CHAPITRE XII

LE FIN LIMIER (Suite.) *

Autre point qui semblait également établi : l'auteur du crime, toujours à supposer que ce ne fût pas le prévenu, n'avait pu s'échapper, après coup, que dans la direction des bois. Sans doute, il lui avait fallu traverser un terrain marécageux et difficile, avant de se trouver à l'abri derrière le rideau d'arbres, mais ce ne devait être que l'affaire de cinq minutes pour un homme talonné par la peur. Un rapide calcul mental suffit à convaincre M. Byrd qu'il s'était écoulé un temps plus considérable entre l'instant où la veuve avait été frappée et celui où M. Ferris avait ouvert la porte de la salle à manger pour examiner les environs.

Arrivé à cette conclusion, le détective n'eut rien de plus pressé que de tenter lui-même l'aventure, afin de s'assurer, d'une part, du temps qu'il lui faudrait pour gagner la lisière du bois et, de l'autre, des facilités qui s'y offraient de s'éloigner de Sibley sans être aperçu des habitants.

Cette tâche fut plus pénible qu'il ne s'y attendait. Le terrain consistait en de petits flots de terre ferme, séparés les uns des autres par des fondrières, où il enfonça deux ou trois fois jusque par-dessus la cheville. Dans ces conditions, M. Byrd, obligé à de nombreux détours, mit un peu plus de six minutes à franchir le marais avant de se trouver au milieu des hêtres et des érables dont se composait le bois.

A partir de ce moment, la marche devenait facile, d'autant plus qu'il ne tarda pas à découvrir un sentier conduisant à une clairière, au fond de laquelle se trouvait une petite cabane de charbonniers.

Un coup d'œil, prudemment jeté à l'intérieur par la porte entrouverte, apprit à M. Byrd que cette cabane était vide. Il ne s'arrêta pas à l'explorer pour l'instant, voulant savoir, d'abord, où aboutissait le sentier par où il était venu.

Au sortir de la forêt, au bout d'une demi-heure de marche, le détective fut passablement étonné de se trouver sur la grande route de Sibley. Au lieu de traverser le bois en ligne directe, comme il l'avait supposé, le sentier décrivait une espèce de demi-cercle.

A une centaine de pas de l'endroit où il se trouvait, M. Byrd aperçut la tête de ligne du tramway qui desservait ce faubourg, consistant surtout en maisons bourgeoises entourées de jardins.

On lui avait parlé déjà de ce quartier aristocratique de West Ridge, pour lui vanter, entre autres, la vue superbe de Sibley et des environs dont on jouissait du haut de la butte et notamment du belvédère que le professeur Darling avait fait établir sur le toit de sa maison, pour lui servir d'observatoire.

La demeure du savant astronome se trouvait presque en face du bureau du tramway. De la route, M. Byrd put admirer, en effet, le panorama de la ville blottie à ses pieds dans une petite vallée. Sur la gauche, s'étendait la rangée de collines boisées qu'il venait de traverser et en face, dans le lointain, le cours sinueux d'une large rivière qu'allait traverser

* Voir les numéros 193 à 203.

la voie ferrée à quelque 5 kilomètres de là. Il reconnut le parc, le clocher de l'église, le bâtiment carré du Palais de Justice. Il lui sembla même pouvoir distinguer le toit rouge de la petite maison de la veuve Clemmens.

Un coup de sifflet annonçant que le tramway allait partir, vint couper court aux méditations du détective, qui eut tout juste le temps de prendre sa place au moment où la voiture se mettait en route. Il se rendit ainsi jusqu'au bout de la ligne, qui se terminait, en face de la gare, à quelque 2 kilomètres de là.

— Si je n'ai pas tort d'attribuer à un autre qu'à M. Hildreth le meurtre de cette malheureuse, se dit-il, en reprenant le chemin de son hôtel, il est probable que je viens de suivre la route même prise par l'assassin après le crime.

CHAPITRE XIII

CYRILLE MORGAN.

La raffinerie Harrison et Chamberlain, située dans une des rues principales de Buffalo, était un établissement de dimensions considérables, donnant du travail à un grand nombre d'employés.

Le surlendemain de sa promenade dans les bois de Sibley, M. Byrd était posté aux abords de l'usine, vers l'heure de la sortie du personnel, pour voir s'il saurait reconnaître Cyrille Morgan, d'après la description qu'on lui avait faite du jeune homme avec lequel Miss Darrell s'était rencontrée à Syracuse.

Longtemps il dévisagea tous ceux qui sortaient, sans voir personne qui semblât répondre au signalement voulu. Il allait y renoncer, de guerre lasse, lorsque la porte s'ouvrit une dernière fois et qu'il vit paraître deux messieurs, dont le plus jeune attira aussitôt son attention.

Large d'épaules, le teint brun, les joues barbes d'une forte moustache, le nouveau venu n'était pas sans répondre assez fidèlement à l'idée que s'était faite M. Byrd du neveu de Mme Clemmens. Peut-être l'expression du visage n'était-elle pas aussi résolue que s'y attendait le détective. D'autre part, un grand cache-poussière que portait ce jeune homme empêchait de voir comment il était vêtu, ce qui eût peut-être tranché la question.

En tout état de cause, M. Byrd prit le parti de s'attacher aux pas de l'inconnu, comptant le suivre, au besoin, jusque chez lui pour s'informer de son identité. Mais bientôt, une fausse manœuvre à laquelle il avait recouru, par excès de précaution, lui fit perdre l'objet de sa filature. Il ne restait qu'à demander au portier de l'usine l'adresse du jeune Morgan, ce qu'il fit sans plus tarder.

La maison qu'on lui indiqua se trouva être une pension de famille modeste et sans prétentions. Pour une fois, M. Byrd se vit favoriser par le sort, en ce qu'il trouva une chambre disponible, que la digne propriétaire voulut bien lui louer sur sa bonne mine, bien qu'il ne pût se recommander d'aucune personne à elle connue.

— Me voilà dans la place, se dit-il, en s'habillant pour dîner. Reste à savoir si M. Cyrille Morgan ne serait pas, d'une part, le jeune homme qui m'a brûlé la politesse tout à l'heure, et de l'autre, le héros de la salle d'attente de Syracuse. J'ai idée que les trois n'en font qu'un.

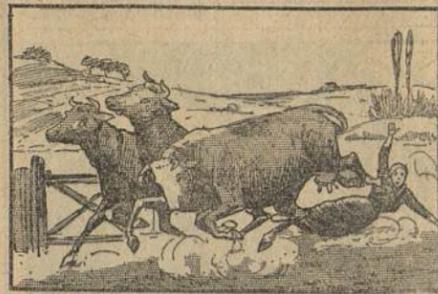
Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

ASSASSINAT D'UNE DÉBITANTE. — A la tombée de la nuit, des cambrioleurs ont pénétré chez une débitante, à 4 kilomètres d'Argentan. Ils ont emporté un millier de francs. On a retrouvé la débitante inanimée dans sa cave et on a cru tout d'abord qu'elle était morte d'asphyxie. Mais l'enquête judiciaire a établi que la malheureuse avait été étranglée.

Les assassins sont les époux Guibet, journaliers à Argentan. Arrêtés et interrogés, ils ont fait des aveux. Le mari a déclaré qu'il avait étranglé la débitante en lui serrant fortement le larynx. Pendant ce temps sa femme fouillait les meubles. Cette dernière avait pris la précaution de s'habiller en homme et son époux avait pris une fausse barbe.

FLERS-DE-L'ORNE.



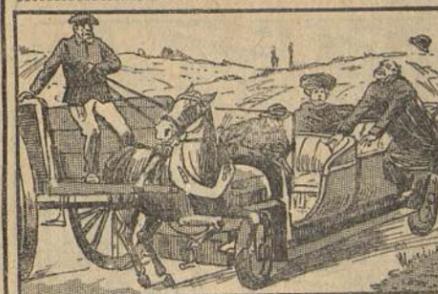
TRAINÉE PAR UNE VACHE. — Une cultivatrice conduisait aux champs trois vaches reliées par une chaîne. Au moment de pénétrer au pâtis, elle se trouva en face d'une autre tête de bétail qui bondissait dans l'enclos. Ses vaches prirent peur et s'enfuirent, entraînant la pauvre femme dont une jambe était prise dans la chaîne. On ne peut se prononcer encore sur les suites de cet accident.

ECRAVINVILLE.



FATALE IMPRUDENCE. — Tandis que sa mère vaquait aux soins du ménage, un bébé de deux ans réussit à se hisser sur la margelle d'un puits. Il perdit l'équilibre et tomba au fond du puits. Aux cris de la mère, un passant descendit dans le puits et refusa le bébé. On craint que le pauvre enfant ne survive pas à sa chute.

CLISSON.



UNE COLLISION. — Sur la route de Pont-l'Évêque passait une auto conduite par un professeur de l'université, en compagnie de sa femme et de son beau-père. L'auto entra en collision avec une voiture chargée de pommes. Le professeur fut légèrement blessé, sa femme n'eut aucun mal, mais le beau-père fut lancés à plusieurs mètres et reçut des blessures graves.

LISEUX.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

LE CHOIX D'UN PÈRE

Évariste Bilat est un garçon de vingt-cinq ans qui a déjà fait de nombreuses dupes, grâce à une ingénieuse escroquerie de son invention.

LE PRÉSIDENT. — Prévenu, levez-vous, quelle est votre profession ?

LE PRÉVENU. — Je suis un enfant du hasard !

LE PRÉSIDENT. — C'est là votre profession !... On vous reproche d'en avoir profité pour tirer des sommes d'argent plus ou moins considérables à des messieurs de tout âge.

LE PRÉVENU. — Je cherchais un père, c'est le droit primordial de tout un chacun !

LE PRÉSIDENT. — Nous allons voir de quelle façon vous vous y prenez.

(On introduit le premier témoin.)

LE TÉMOIN. — Un matin, je reçus une lettre qui me causa quelque stupeur. Elle était ainsi conçue :

« Mon cher et adoré père, je vous retrouve enfin !... Ma mère avant de me quitter pour toujours, la chère femme, m'avait avoué que vous étiez l'auteur de mes jours ; voici bien longtemps que je vous cherche !

« Je suis dans le plus grand dénûment ! Envoyez-moi, poste restante, un billet de mille

francs, si vous ne voulez pas que j'aille vous le réclamer à domicile.

« Votre fils : Évariste BILAT. »

« Cette signature me rappela une petite danseuse du Moulin-Rouge, avec laquelle j'avais flirté une quinzaine d'années auparavant.

« J'envoyai, à cet étrange correspondant, deux louis, poste restante, par acquit de conscience. »

LE PRÉVENU, vivement. — Vous voyez bien que vous n'aviez pas la conscience tranquille !... Du reste, vous étiez sur la liste.

LE PRÉSIDENT. — Votre mère vous a laissé une liste ?

LE PRÉVENU. — Elle se composait de douze cents noms.

LE PRÉSIDENT. — Un record.

LE PRÉVENU. — Croyez-vous qu'il m'a fallu du travail pour arriver à me débrouiller dans tout ça...

LE TÉMOIN. — Deux jours après, cet individu fait irruption chez moi... Il me saute au cou en m'appelant : « Papa... Ma femme était là... Vous jugez de l'effet produit !... « Son fils !... » Et elle s'évanouit... Je la fais revenir à elle ; enfin, je puis lui faire entendre raison...

« Voyons, ma bonne amie, réfléchis un peu... Cet homme a vingt-cinq ans passés et moi j'en ai quarante à peine... j'aurais eu ce gosse-là à quatorze ans !... »

« Ce raisonnement la calma tout à fait ; mais le sacrifiant ne se tint pas pour battu...

« Alors si ce n'est pas vous, c'est votre père, s'écria-t-il, vous êtes mon frère ! »

« Je le flanquai à la porte avec ma botte dans le dos. »

LE PRÉVENU, amèrement. — Ah ! on doit supporter bien des avanies quand on cherche un père !... (Lyrique.) La route de la vie est semée de désillusions !...

LE PRÉSIDENT. — Enfin, vous avez essayé de faire chanter le témoin.

LE PRÉVENU. — Je lui réclamais un secours... **LE PRÉSIDENT.** — Qu'il ne vous devait pas.

LE PRÉVENU. — Parce qu'il s'est trouvé qu'il n'était pas mon père ; mais s'il l'avait été, comme je le croyais, je ne réclamaient que mon dû. (On appelle le second témoin.)

LE PRÉSIDENT. — Vous aussi, vous avez été un des amants de la fille Bilat ?

LE TÉMOIN. — Ma foi, je n'en sais rien, je n'ai pas la mémoire des noms... Bilat... non, ça ne me rappelle rien...

LE PRÉSIDENT. — Cependant vous avez envoyé plusieurs fois des sommes d'argent au prévenu.

LE PRÉVENU. — Pour avoir la paix... Et puis on ne sait jamais (avec un sourire de fatuité). J'en ai tant eu de maîtresses...

LE PRÉSIDENT. — Vous avez envoyé une première fois mille francs.

LE TÉMOIN. — Cet homme me menaçait de venir les réclamer chez moi... Ma femme est si jalouse... Il ne fallait pas... alors j'ai lâché le billet de mille...

« Huit jours après, je recevais une nouvelle lettre... je casquai encore... mais à la quatrième j'envoyai promener l'individu... »

LE MINISTÈRE PUBLIC. — On a saisi chez l'inculpé le nom de tous ceux qui ont versé, car il tenait sa comptabilité très scrupuleusement.

LE PRÉVENU. — Je tiens ça de maman !

LE MINISTÈRE PUBLIC. — Il y a deux cents personnes qui ont répondu à la demande du prévenu et lui ont envoyé de l'argent ; nous n'avons pas cru devoir les faire citer tous comme témoins.

LE TÉMOIN. — Bigre ! que de pères pour un seul enfant !

LE PRÉVENU. — Comme si ça leur aurait beaucoup coûté de se cotiser à eux tous pour me faire une existence agréable ! (On appelle un autre témoin.)

LE PRÉSIDENT. — Vous aussi vous avez reçu une lettre du prévenu ?

LE TÉMOIN. — Oui, et en la recevant je me suis fait une pinte de bon sang... Non !... mais ce que j'ai ri ! (A ce souvenir il se tord.)

LE PRÉVENU furieux. — Il n'y a rien de risible là dedans !

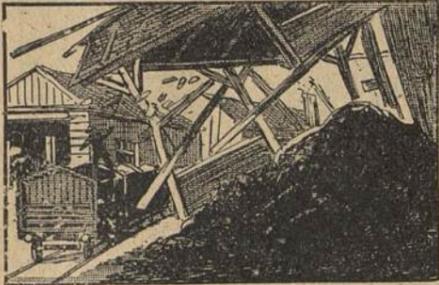
LE TÉMOIN, au tribunal. — Vous allez voir... **LE PRÉVENU.** — Je m'étais juré de retrouver mon père, votre nom était sur ma liste...

LE TÉMOIN. — Je m'appelle Martin, il y a plus d'un citoyen de ce nom-là... Mais justement s'adresser à moi, c'est ça qui est rigolo !... Aussi ce que je j'ai envoyé promener quand

Les Faits-Divers de la Semaine (Suite).

DRAME DE LA JALOUSIE. — Un ouvrier de transit se présentait au commissariat et après s'être fait connaître déclarait qu'il avait frappé sa femme d'un coup de couteau. Le magistrat se rendit au domicile indiqué et trouva, en effet, une femme couchée baignant dans son sang. Ranimée par les soins d'un docteur requis aussitôt, elle déclara que son mari lui faisait des scènes de jalousie à tout instant et la battait. Allitée depuis vendredi, à la suite d'une scène plus violente, la malheureuse n'avait pu se lever, le matin, sur l'injonction du mari. Furieux, celui-ci s'empara d'un couteau de table et le lui plongea dans la poitrine. La pauvre femme, qui a 28 ans et est déjà mère de quatre enfants, a été transportée à l'hôpital dans un état très grave.

L'ouvrier a été maintenu à la disposition du parquet.
BOULOGNE-SUR-MER.



UN HANGAR S'ÉCOULE. — Pendant la tempête, un hangar dépendant d'une maison de charbon s'est écroulé sous la pression du vent. Des ouvriers, occupés à décharger une rame de wagons, furent recouverts par les matériaux. Il fallut longtemps pour les dégager. Un des blessés succomba à l'hôpital.
ROUBAIX.



BRÛLÉE VIVE. — Malade à la suite de la naissance d'une enfant, une femme chargeait sa fille, âgée de 14 ans, d'activer le feu. La fillette prit un bidon de pétrole et, imprudemment, en vida le contenu dans le poêle. Les vêtements de la fillette prirent feu ; elle se sauva dans la rue. Un passant l'enveloppa dans une couverture et éteignit le feu. L'état de l'enfant est désespéré.
DUNKERQUE.



UNE MAISONNETTE S'EFFONDRE. — Alors que la femme d'un rempaillieur se trouvait avec sa fillette, âgée de 4 ans, dans une petite maisonnette qu'elles habitent, la fragile demeure s'effondra tout à coup. On s'empressa de les retirer de l'amas des matériaux. Par bonheur, elles n'avaient que des blessures sans gravité.
BILLY-MONTIGNY.

Lorsqu'il descendit dans la salle à manger, la plupart des pensionnaires étaient à table. Dans le nombre, M. Byrd eut la joie de reconnaître le jeune homme de l'usine.

— Premier succès, se dit-il avec une satisfaction mitigée bientôt par la découverte que l'objet de son attention l'observait également à la dérobée.

— Il s'est évidemment aperçu que je le suivais tout à l'heure, pensa le détective, et maintenant il donnerait beaucoup pour savoir qui je suis. Comme je porte bien le smoking, il est loin de se douter que je puisse faire partie de la police, mais il est vaguement inquiet quand même, ce qui prouve qu'il n'a pas la conscience tranquille. Enfin, il s'agit de ne pas avoir l'air de trop m'intéresser à lui.

M. Byrd en était là de ses réflexions, lorsqu'à son grand étonnement, une voix de femme s'écria au bout de la table :

— Comme vous arrivez tard, M. Morgan ! Nous sommes déjà au rôti !

La plupart des dîneurs se tournant vers le nouvel arrivé, le détective crut pouvoir en faire autant. Pas une seconde il ne douta, en voyant le véritable Cyrille Morgan, qu'il n'eût devant lui le personnage décrit par le commiss-voyageur.

Par la conformation des traits, par la tournure générale, le neveu de Mme Clemmens ressemblait suffisamment au jeune homme de l'usine pour rendre excusable l'erreur première de M. Byrd, mais combien son expression était plus virile, plus énergique !

— Un homme qui a pu céder à un égarement subit, raisonna le détective, un emporté, un violent, si l'on veut, mais non pas un lâche, un égoïste, ni un mercenaire. Si c'est lui qui a frappé Mme Clemmens, il doit s'en repentir amèrement.

Ce n'était pas une raison, toutefois, parce qu'il reconnaissait à Cyrille Morgan une certaine noblesse de caractère, pour que M. Byrd en oubliât la tâche qu'il avait entreprise, notamment d'empêcher M. Hildreth d'être condamné pour un crime qu'il n'avait pas commis.

Aussitôt qu'on se leva de table, il se mit en devoir de résoudre le deuxième terme du problème, en cherchant à découvrir si le jeune Morgan avait été absent le jour du meurtre.

En sa qualité d'étranger de bonne apparence, c'est-à-dire de parti possible pour la petite évaporée qu'elle avait le malheur de nommer sa fille, la propriétaire, Mme Hart, avait eu soin de placer le nouveau pensionnaire à côté de la blonde Henriette, jeune ingénue de vingt-huit ou vingt-neuf ans, qui voulait se faire passer pour n'en avoir que dix-huit. Quand ils se retrouvèrent au salon après dîner, la connaissance étant faite, le détective saisit la première occasion d'adresser la parole à Mlle Hart.

— C'est une société bien charmante que vous semblez avoir chez vous, mademoiselle, commença-t-il en affectant un air timide. Vous devez passer vos soirées très agréablement.

— Oui, nous organisons des petites sauteries, des jeux de société, répondit Mlle Hart. Nous sommes tous assez pleins d'entrain, excepté M. Morgan, naturellement.

— M. Morgan ? Ce monsieur qui est arrivé en retard ? fit M. Byrd, enchanté de la tournure que prenait la conversation.

— Oui, le pauvre garçon est en grand deuil. C'est le neveu de cette femme qui a été assassinée l'autre jour à Sibley. Vous savez bien, cette veuve qu'un homme appelé Hildreth a frappée par derrière avec un rondin de bois de chauffage et qui est morte en parlant d'une bague qu'il portait à son doigt.

— Oui, j'ai entendu parler de ce crime. C'est M. Morgan qui vous a donné tous ces détails ?

— M. Morgan ?... Jamais de la vie ! Il n'aime pas à causer, d'abord, et de plus il est très fier. J'imagine qu'on serait bien reçu si on se permettait de lui parler d'une chose pa-

reille ! Du reste, je ne pense pas qu'il en sache plus long que vous ou que moi. Il n'est pas allé à Sibley.

— Comment, il n'a pas été à l'enterrement de sa tante ?

— Non, il a dit qu'il était trop malade : il a gardé la chambre deux ou trois jours de suite. On dit qu'il hérite de toutes les économies de sa tante, mais il n'a pas l'air pressé d'aller chercher son héritage. Il y a des gens qui trouvent cela drôle, mais moi...

Mlle Hart s'interrompit brusquement pour jeter un coup d'œil empreint d'une certaine coquetterie à un homme dont M. Byrd entendit le pas derrière lui. Se retournant, il s'aperçut que c'était le personnage qu'il avait pris d'abord pour M. Morgan.

— Pardon, mademoiselle, fit cet individu, mais on parle de monter une charade et Mme Hart vous fait prier de vous en occuper.

— Ah ! bien ! Mais d'abord, permettez-moi, messieurs, de vous présenter l'un à l'autre : Monsieur Byrd... Monsieur Brown. Je pense que vous serez tous les deux de la partie ?

— Merci beaucoup, mademoiselle, fit le détective, voyant qu'il n'y avait plus rien à tirer, pour le moment, de la fille de la maison, mais je n'ai pas du tout l'habitude de ce genre d'amusements. Je craindrais de tout gâter.

Sur quoi, Mlle Hart s'éloigna au bras de M. Brown.

— Échec au roi ! se dit M. Byrd en se voyant abandonné ainsi, sans plus de cérémonie.

Puis il s'approcha d'une toute jeune fille qui se tenait près du piano, tournant d'un air distrait les feuillets d'un cahier de musique.

— Je ne vois pas ce jeune homme brun qu'on appelle, je crois, M. Morgan, fit-il après avoir échangé avec elle quelques paroles banales.

— Il ne vient jamais au salon, surtout maintenant...

— Maintenant ?

— Il a été frappé d'un grand malheur. Sa tante, une Mme Clemmens, a été assassinée l'autre jour...

— A Sibley, oui, j'ai vu cela dans les journaux. Et ce M. Morgan est son neveu ? Il a l'air très intelligent.

— Oh ! oui ! Ce n'est pas l'intelligence qui lui manque. Il paraît même qu'il a inventé une machine extraordinaire, un moteur pour automobiles...

— Mlle Claire, on a besoin de vous pour la charade, fit une voix que M. Byrd commençait à connaître et à prendre en horreur, il ne faut pas vous figurer qu'on est dans ce monde pour ne rien faire.

— Bien, M. Brown, j'y vais, répondit docilement la jeune fille en lançant au détective un regard plein de regrets.

— Echec numéro deux ! murmura M. Byrd avec dépit. Cet homme-là finira par me mettre hors de moi.

Cependant, il fit contre mauvaise fortune bon cœur et chercha de nouvelles occasions d'entamer une conversation particulière avec l'un ou l'autre des hôtes de la pension. Chaque fois, l'infatigable Brown, sous un prétexte ou sous un autre, trouva moyen d'interrompre ces tête-à-tête.

De guerre lasse, le détective demanda à une servante s'il ne pourrait pas voir un instant Mme Hart.

— Madame doit être au bureau, monsieur, répondit la fille.

C'est là, en effet, que M. Byrd trouva bientôt la propriétaire. Il mit aussitôt la conversation sur le sujet qui lui tenait au cœur, mais à peine Mme Hart venait-elle de lui dire que M. Morgan ne s'était pas trouvé à la pension le lundi 28 septembre, que l'inévitable M. Brown entra dans le bureau, où il s'installa sur le canapé comme pour une longue visite.

(La suite au prochain numéro.)

Les Faits-Divers de la Semaine (Suite).

LES BANDITS DE PÉGOMAS. — Les époux Rosso se rendaient à Pégomas, lorsque, à un certain moment, ils furent, dit la femme, assaillis par trois individus. Rosso fut pris à partie par l'un d'eux qui lui refusa tout règlement de compte. La femme s'éloigna de quelques mètres et revint ensuite sur ses pas. Lorsqu'elle arriva, elle trouva Rosso étendu à terre, la gorge tranchée d'un coup de rasoir ou d'un coup de couteau. Le blessé fut transporté dans une grange, où il rendait le dernier soupir.

Le parquet vient d'arrêter la femme Rosso, son fils et sa nièce.
PÉGOMAS.



ATTQUÉE EN CHEMIN DE FER. — Pendant qu'un train était en marche, un individu pénétra dans un compartiment de deuxième classe et tenta d'engager un voyageur qui se trouvait seul. Par bonheur, le train entra dans une gare. La victime s'élança sur le quai et les employés s'emparèrent du bandit.
CHAMBERY.



ACCIDENT DE BICYCLETTE. — En revenant de promenade, un jeune vigneron, âgé de 23 ans, fit en cours de route une grave chute de bicyclette. Un camarade qui le suivait s'empressa de le relever. Il s'était fait de sérieuses blessures et on redouta même des lésions internes.
SENNECEY-LE-GRAND.



FRATRICIDE INVOLONTAIRE. — Voulant décharger un revolver qu'il venait d'acheter à un camarade, un gamin de 16 ans fit par tir le coup involontairement : la balle atteignit son jeune frère, âgé de 7 ans, qui, frappé derrière la tête, fut tué sur le coup. La balle avait traversé l'écran.
CLUNY.

il est venu me trouver chez moi ! Non, moi le père de ce coco-là !

LE PRÉSENT. — Qu'y a-t-il donc de si drôle ?

LE PRÉVENU. — C'est ce que je lui ai demandé.

LE TÉMOIN. — Vous voulez le savoir ?... Eh bien ! je suis un ancien gardien de séraï ! (Le témoin sort, fier comme Artaban, regardant l'auditoire de l'air d'un homme qui plane au-dessus des passions humaines.)

On entend un quatrième témoin :

Il raconte ainsi sa mésaventure :

— J'étais boulevard de la Madeleine, j'attendais l'omnibus... J'avais le numéro 510, on venait d'appeler le 45. J'attendais patiemment mon tour lorsqu'un individu, celui-là (il désigne le prévenu) qui tournait autour de moi depuis dix minutes, se décida à m'aborder et se jeta dans mes bras, en criant : « Papa, enfin, je te retrouve !... »

« Je repoussai ce malotru en lui disant :

« Passez, votre chemin, je ne vous connais pas ! »

« Il le prit alors de très haut, amena les passants en criant : — « Si c'est pas honteux ! un homme qui renie son enfant pour n'avoir pas à le nourrir ! »

« Ah ! fichtre !... la moutarde me monte au nez... j'appelle un gardien de la paix et je fais empoigner cet individu que je ne connaissais ni d'Ève, ni d'Adam.

LE PRÉVENU. — C'était une erreur, j'avais été trompé par sa ressemblance avec un de mes pères dont j'avais la photographie.

Le tribunal condamne le prévenu aux douze cents francs à six mois de prison.

Les Paillassons récalcitrants

M. Barbara et M. Verpotin sont deux voisins, et naturellement deux ennemis.

Non pas que les griefs qui les amènent devant le juge de paix soient bien terribles, mais ils n'en ont pas moins empoisonné l'existence paisible des deux susceptibles rieurs.

M. Barbara et M. Verpotin demeurent sur le même palier, porte à porte.

Par une disposition spéciale de l'immeuble qu'ils occupent, leurs deux portes se trouvent à côté l'une de l'autre à angle droit.

Et il arrive ceci :

C'est que, lorsque M. Verpotin, le dernier emménagé, voulut placer son paillason devant sa porte, il s'aperçut que l'un des angles du paillason de son voisin empiétait sur la partie qui lui était réservée, à lui Verpotin.

Un peu surpris, il fronça le front, haussa les épaules.

Puis tout simplement posa son paillason devant sa porte, recouvrant ainsi l'angle du paillason de M. Barbara.

Celui-ci rentrant peu après, constata l'éclipse partielle de son paillason, fronça les sourcils, machonna quelques paroles inintelligibles qui pouvaient être des jurons, et souleva son paillason de manière à placer l'angle disparu sur celui de M. Verpotin.

Puis il rentra tranquillement chez lui avec la conscience d'avoir affirmé la suprématie de son paillason sur celui de son voisin.

Mais ce n'était pas fini.

M. Verpotin rentra à son tour et constata d'un œil irrité l'affront fait à son paillason.

Il proféra quelques vagues épithètes inintelligibles, du reste, à l'adresse de son voisin, et rageusement il remit son paillason sur celui de M. Barbara.

Désormais la guerre était déclarée.

M. BARBARA. — Nous n'abandonnons plus nos appartements, veillant avec un soin jaloux chacun sur notre paillason.

M. VERPOTIN. — Je n'avais pas plutôt les talons tournés que mon voisin replaçait son paillason sur le mien !

Mais ce n'était là que simples escarmouches. Bientôt la situation s'aggrava.

M. VERPOTIN. — Non content de molester mon paillason, ce monsieur m'a appelé : « voisin de pacotille ! »

M. BARBARA. — Et cet... autre monsieur n'a-t-il pas eu l'audace de m'appeler « rebut des locataires ! » Ah !

M. VERPOTIN. — Vous aviez commencé, je n'ai fait que vous répondre.

M. BARBARA, avec dignité. — Monsieur ! vous pouviez répondre autre chose !

Mais bientôt les injures ne suffirent plus ; les deux voisins eurent bien vite épuisé leur répertoire.

Alors ils passèrent à un autre exercice.

M. VERPOTIN. — M. Barbara avait un affreux caniche ; il lui apprit à déposer matin et soir ses incongruités sur mon paillason !

M. BARBARA. — M. Verpotin dressa le gosse de la concierge à souiller mon paillason, et il le gorgéait de sucreries variées toutes les fois qu'il laissait une trace de son passage.

Les deux voisins se regardent en chiens de faïence et semblent près d'en venir aux mains.

Ils se réclament mutuellement des dommages-intérêts formidables.

Pour mettre d'accord ces irréconciliables ennemis, le juge de paix rend un jugement que lui eût envié Salomon.

Il constate d'abord que Barbara et Verpotin se sont adressés autant d'injures l'un que l'autre et que partant ils sont quittes.

Pour tous dommages-intérêts, il partage les dépens entre eux, et décide que chacun d'eux coupera un angle de son paillason, de façon à ce qu'ils puissent être placés l'un à côté de l'autre.

Les deux ennemis se lancent un regard radouci en murmurant :

— Tiens, c'est juste, c'est une solution à laquelle nous n'avions pas songé !

JULES DEMOLLIENS.

LA FAUTE D'AMOUR

Grand roman de Passion

PAR MAXIME VILLEMÉR

TROISIÈME PARTIE

Rose-de-Mai

VII (Suite.)*

— Cent mille balles ! fit Céleste, émerveillée.

— Et nous les palperons, mère, nous les palperons !

« Je ne suis pas un imbécile, et quand je me suis mis quelque chose dans la cervelle... il faut que ça marche.

— Mais, mon gargon, il ne sera pas facile de retrouver comme ça une jeune fille perdue dans ce grand Paris.

— Je m'adresserai à la police, s'il le faut ; — puis je vais mettre en campagne tous nos agents, et ces gaillards-là, intelligents et débrouillards, auront vite fait de m'apporter des renseignements précis.

— Ce Julot est vraiment étonnant, fit Céleste.

— Oh ! dès qu'il s'agit d'un mauvais coup à tenter, on le trouve toujours prêt, riposta Louise, que cet acharnement contre Mlle de Kernoël commençait à agacer.

— Mais, voyons, reprit Julot en se campant devant sa mère, connaissez-vous bien cette jeune fille occupant le petit logement situé au-dessus de celui de Toison-d'Or ?

— Je sais qu'elle s'appelle Rose-Marie, et c'est tout.

— Elle paye bien ?

— Trois mois d'avance.

— Et ses moyens d'existence ?

— Je les ignore complètement.

— Il ne vient jamais un petit amoureux lui rendre visite ?

— Non ; c'est une très honnête fille.

— Qui cherche sans doute chaussure à son pied, fit Louise, rageuse.

— Qui cherche du travail, riposta Céleste. Ah ! la pauvre... parfois, elle sort de bonne heure le matin et ne rentre que le soir, harassée de fatigue.

« Souvent, je lui ai offert d'entrer chez moi, de se reposer ; mais toujours elle a refusé, et lentement elle remontait chez elle.

« Toison-d'Or l'adore, cette petite, et pour elle, elle se jetterait à l'eau.

« C'est une princesse déguisée, me disait encore Toison-d'Or, il y a quelques jours, et je ne serais pas éloignée de croire qu'elle est une fille de grande famille. »

— Il n'est pas difficile de savoir de quoi il retourne, fit Julot en caressant sa moustache noire. Pendant une de ses longues absences, rien ne vous empêche d'entrer dans sa chambre avec une double clef et de fureter dans ses affaires ; et sans doute, vous trouverez des papiers, des indices nous permettant d'atteindre rapidement le but que nous poursuivons.

— C'est une bonne idée, ça, fit Louise ; et, dès demain, je me mettrai à l'œuvre. Toison-d'Or est à l'hôpital... elle ne me gênera donc pas dans mes recherches ; et tu peux compter sur moi, Julot, pour pénétrer dans la chambre de Rose-Marie.

« Ah ! si on pouvait toucher les cent mille francs !... »

Le lendemain, Louise aperçut Rose-Marie quittant l'hôtel.

— Déjà partie, mademoiselle ; savez-vous que vous vous levez joliment de bonne heure...

Puis, souriante, elle ajouta :

— Et sans doute vous resterez absente longtemps ?

— Jusqu'à ce soir, peut-être.

— Vous serez rudement fatiguée ; encore si ces fatigues-là étaient recommandées.

pensées, si vous trouviez du travail — car c'est du travail que vous cherchez, n'est-ce pas ?

— Oui, madame ; mais je n'en trouve pas, et je suis épuisée, je suis découragée.

— Je vois ça d'ici : vous courez de quartier en quartier, vous grimpez des étages... et souvent, au lieu de bonnes paroles, vous essayez des rebuffades et des insolences.

« Mais, voyons, à quoi êtes-vous apte ? Êtes-vous lingère, couturière, modiste ?

— Je pourrais donner des leçons de piano et aussi des leçons de français.

— Un professeur, alors ? et moi qui songeais à vous offrir ici une place de bonne à tout faire...

Une vive rougeur monta au front de Rose-Marie ; puis, hautaine, sans répondre à Louise, elle poursuivit son chemin.

« Bégueule, va... pensa Louise ; ah ! ma petite, je saurai bien qui tu es ; tu as beau te cacher... je découvrirai tes secrets »

Elle attendit un bon quart d'heure ; puis, voyant que Rose-Marie ne rentrait pas, elle monta au petit logement de la jeune fille et, à l'aide d'une double clef, pénétra sans difficulté dans le petit *home* de la pauvre.

Tout était parfaitement rangé ; cette chambre d'hôtel meublée avait un aspect confortable qui étonna Louise.

Sur la cheminée, deux vases remplis de fleurs égayaient cette misère ; et tout le modeste mobilier, composé presque exclusivement de l'armoire à glace et de deux uniques chaises, brillait comme s'il eût été neuf.

Dans cette petite chambre, prenant vue sur le boulevard Montparnasse, Rose-Marie se plaisait. Le va-et-vient des tramways, les sifflements prolongés et lointains des locomotives, l'encombrement de voitures et de gens affairés, tout cela endormait ses angoisses.

« Elle est tout de même gentiment installée », pensait Louise, en jetant autour d'elle un regard fureteur.

Mais sur les meubles rien n'attira particulièrement son attention.

Après avoir fouillé le tiroir de la table de cuisine, elle s'approcha de l'armoire à glace reslée ouverte — car Rose-Marie ne se méfiait pas. Honnête et loyale, l'idée ne lui était même pas venue qu'on pût, en son absence, violer son modeste logis.

Tout d'abord Louise ne vit que du linge — oh ! bien peu de linge — une robe noire pliée avec soin, quelques nœuds de rubans ; mais bientôt, explorant du regard le rayon du haut, un buvard attira son attention.

Pour l'atteindre elle dut monter sur une chaise ; puis, frémissante, elle posa le buvard sur la table, l'ouvrit... et poussa un cri de triomphe.

Il y avait là de nombreux papiers, des feuilles volantes.

— Moi je ne puis lire tout ça, murmura Louise ; mais Céleste, elle, a de bons yeux !... elle aura vite fait de parcourir ces papiers.

Elle prit le buvard avec tout ce qu'il renfermait ; — puis, quatre à quatre, elle descendit l'escalier et pénétra en tourbillon dans le bureau où Céleste était occupée à faire des comptes.

— Vite, dit Louise, lisons ce qu'il y a d'écrit sur ces feuilles ; — je veux me hâter de remettre tout ça en place, car si la princesse rentrait elle ferait un rude polin.

— Alors tu es entrée dans la chambre de Rose-Marie ?

— Mais oui ; je l'avais promis à Julot. Céleste assujettit ses lunettes sur son nez... et commença la lecture.

Pendant ses heures de solitude et d'angoisse, Rose-Marie avait jeté sur le papier le trop-plein de sa douleur et de ses regrets. Ces feuilles volantes étaient la répétition presque textuelle du journal

laissé à l'hôtel de la rue de Lyon et remis par la logeuse à Hervé d'Hérouville.

La jeune fille y relatait toute sa vie depuis sa fuite de Plogoff ; y disait tout son amour pour Hervé — pour cet homme dont elle était à jamais séparée. Toute son âme, tout son cœur étaient là, pantelants, meurtris par le malheur qui venait de fondre sur elle...

Céleste lisait haut ; — et Louise, éperdue, l'interrompait à chaque instant, lui criait :

« C'est elle que Vaubaron et Polyle recherchent ! — bientôt nous aurons gagné la forte somme... »

Mais quelques lignes — les dernières — furent un coup de foudre pour les deux femmes.

Céleste venait de lire :

« Je ne suis pas une Kernoël ; je suis une fille sans nom ! Héritière d'un parent qui n'est pas le mien, jamais je ne toucherais à cet héritage, jamais je ne revendiquerais les millions qui m'ont été légués par le duc de Fiers. Je n'accepterai rien de cette fortune... Blanche seule y a droit »

« Qui suis-je ? Je l'ignore. Peut-être ai-je de par le monde un père et une mère qui me pleurent, qui me cherchent ; — oh ! quel bonheur pour moi si je pouvais jamais les retrouver ! »

Le journal de Rose-Marie s'arrêtait là ; et sur le papier un peu froissé, des traces de larmes se voyaient encore.

— Ah ! mais... ah ! mais, fit Céleste, me voilà toute ahurie, toute frémissante.

« Tout de même, songeait-elle, si c'était la petite que j'ai élevée à Joinville, ça serait vraiment drôle. »

« Pourtant non, ce ne peut être la même. La fille de Mme de Presles est morte et enterrée depuis longtemps, paraît-il. »

— Voyez-vous, mère, fit Louise, il y a là-dessous un mystère que Julot, lui, se chargera bien d'éclaircir. En tout cas... bientôt nous allons toucher le gros lot, car cette donzelle est bien celle que Julot et Polyle recherchent.

Céleste n'en revenait pas. A plusieurs reprises elle lut et relut les dernières lignes écrites par Rose-Marie ; et elle les copia tant bien que mal.

Puis, après avoir remis dans le buvard les feuilles volantes, Louise remonta à la chambre de la jeune fille et replaça le tout sur la planche de l'armoire à glace.

Une heure à peine avait suffi pour commettre cet acte indélicat.

Maintenant Louise et Céleste installées en face l'une de l'autre dans le bureau de l'hôtel dégustaient une bouteille de vieux bordeaux, tout en faisant mille projets d'avenir.

Pendant ce temps, Rose-Marie arpenterait Paris, se présentant dans de nombreux bureaux de placement, sans jamais trouver, hélas ! ce qu'elle cherchait.

Rue de Rivoli, un embarras de voitures la força à rester longtemps à la même place, sur le trottoir faisant face au bureau de poste.

Quelles ne furent pas sa stupéfaction et son épouvante en apercevant tout à coup la comtesse de Kernoël pénétrant dans le bureau.

Médusée, comme hypnotisée, il lui fut impossible de fuir ; ses pieds étaient comme rivés au trottoir.

Un vieux prêtre à cheveux blancs s'approcha alors d'elle, la regarda avec une bienveillante pitié.

— Seriez-vous malade, mon enfant ? Voulez-vous que je vous accompagne dans une pharmacie.

— Merci, monsieur. Tout à l'heure j'ai été prise d'un malaise subit ; mais maintenant je me sens beaucoup mieux.

— Vous n'êtes pas de Paris, n'est-ce pas ?

— Non, monsieur. Je suis orpheline, et je cherche un emploi. C'est la fatigue sans doute qui m'a terrassée tout à l'heure. J'ai déjà tant marché aujourd'hui !

— Quel est donc votre métier, mon enfant ?

— Une rougeur fugitive monta au front de Rose-Marie.

— Je suis pianiste, dit-elle enfin après un long silence.

— Pianiste ! ah ! chère petite, ce métier-là ne vaut pas grand chose aujourd'hui. Les cachets ne se paient pas cher, et il faut donner des leçons toute la journée pour arriver à nouer les deux bouts.

Après un instant de silence, le vieillard ajouta :

— Mais j'y pense, peut-être pourriez-vous tenir le piano dimanche, chez Mme Bellanger, avenue de la Grande-Armée. Les Bellanger sont des gens très riches, très généreux ; présentez-vous de ma part, vous serez agréée tout de suite, et vous gagnerez une gentille petite pièce d'or en jouant des valses, des polkas et des quadrilles.

En entendant prononcer ce nom de Bellanger, Rose-Marie avait tressailli. Mais elle se rassura bien vite en songeant que ces Bellanger-là n'étaient certainement pas ceux qu'elle connaissait ; ceux-ci habitaient au faubourg Saint-Antoine ; de plus, très simples de goûts, menant une vie retirée, ils ne songeaient assurément guère à donner des soirées et des bals.

Alors, sur le vieux prêtre elle leva ses beaux yeux reconnaissants, humides de larmes.

— Merci, monsieur, dit-elle en prenant la carte que lui tendait le vieillard.

— Vous présenterez cette carte à Mme Bellanger ; elle vous accueillera avec bienveillance... et ce soir-là, vous gagnerez un louis. Rappelez-vous bien... avenue de la Grande-Armée... numéro 17.

Et le vieillard s'éloigna.

Tout impressionnée par cette rencontre, paraissant ménagée par la Providence, Rose-Marie ne vit pas Coralie sortir du bureau de poste et gagner la place Saint-Germain-l'Auxerrois.

Maintenant la jeune fille pensait :

« Blanche et sa mère sont à Paris... à ma recherche peut-être ! »

Et à l'idée que le repentir était entré enfin dans le cœur de la comtesse de Kernoël, Rose-Marie se sentait prête à pardonner, à oublier jusqu'à la tentative d'empoisonnement dont elle avait failli être victime.

Elle songea enfin à jeter les yeux sur la carte remise par le vieux prêtre... et elle lut :

ABBÉ RENAULT

Ex-aumônier de la Roquette
Aumônier à l'asile Dubreuil

Plessis-Trévise.

Le vieillard, lui, était parti la tête basse. Maintenant, il se reprochait de n'avoir pas conduit la jeune fille à Micheline, dans cet asile où tant d'orphelines étaient secourues et aimées.

Bien des fois il se retourna, cherchant des yeux la silhouette élégante de Rose-Marie ; mais la jeune fille, perdue dans la foule compacte et bruyante de la rue de Rivoli, avait disparu.

Très étonnée encore par les deux rencontres qu'elle venait de faire, — celle de l'abbé Renault et celle de Coralie, — Rose-Marie gagna une crèmerie où elle se fit servir deux œufs et un morceau de fromage.

Puis, son modeste déjeuner achevé, elle se dirigea vers les quais.

En ce moment midi sonnait.

Le temps était superbe ; et bien que les arbres fussent déjà en partie dépouillés de leurs feuilles, on se fût cru au printemps.

Sous ce beau soleil de septembre, le cœur de la jeune fille s'emplissait d'espérance.

D'abord, elle avait décidé de rentrer chez elle tout de suite, afin de se reposer et de préparer une toilette décente pour le jour où elle se présenterait chez Mme Bellanger ; mais, comme c'était un jeudi, la généreuse pensée lui vint d'aller voir, à l'Hôtel-Dieu, Toison-d'Or, dont elle n'avait pas de nouvelles depuis quelques jours.

Son cœur battit bien fort quand elle aperçut les grands bâtiments de l'hôpital, quand elle traversa l'immense cour pavée triste et froide de l'Hôtel-Dieu.

Et son émotion augmenta encore dès que, à peine entrée dans la salle Saint-Jean, elle aperçut Toison-d'Or dans un de ces petits lits blancs dont la plupart

* Voir les numéros 149 à 203.

étaient déjà entourés de parents et d'amis. Autour du lit n° 6... personne. L'étudiante était oubliée. Vainement ses yeux cernés et brillants de fièvre cherchaient-ils à découvrir, dans cette salle si bruyante à cette heure, quelque visage ami; elle ne voyait personne, ne voyait même pas Rose-Marie s'avançant lentement vers elle.

Mais tout à coup elle l'aperçut... et un cri étouffé s'échappa de sa gorge. — Ah! c'est vous... c'est vous! merci d'être venue.

— Je suis si peinée de ne plus vous sentir près de moi... — Je comprends ça. Nous étions voisines, et si l'une de nous était malade, l'autre accourait tout de suite. Ah! ma gentille petite chambre... j'y songe bien souvent, et je crains toujours que Céleste ne me la garde pas. Voyez-vous, Céleste est une dure-à-cuire; dès qu'on lui doit un terme, elle vous flanque dehors sans pitié.

— Guérissez vite, fit Rose-Marie, et revenez près de moi.

— Guérir? oh! non, je ne guérirai pas! Valesco avait tout d'abord diagnostiqué une pneumonie infectieuse et grave; mais les autres médecins — les grands chefs, ceux qui ne rient jamais avec les malades — déclarent maintenant que je suis atteinte de la tuberculose.

Atterrée, Rose-Marie gardait le silence. — Voyez-vous, reprit Toison-d'Or, peut-être pourrais-je encore me tirer d'affaire; pour cela il me faudrait, au dire des docteurs, me ranger, ne plus aller à Bullier et au Moulin-Rouge, me coucher de bonne heure... et enfin vivre à la campagne.

« C'est très gentil, toutes ces prescriptions-là; mais pour les suivre, il faudrait des rentes... et je ne possède pas un sou. Rose-Marie prit dans son porte-monnaie une pièce de dix francs et la tendit à Toison-d'Or.

Mais la main de la malade ne s'avança pas pour la prendre.

— Alors vous ne voulez pas accepter de moi ce léger service? murmura Rose-Marie.

— Non, merci. Jamais je ne pourrais vous rendre ce que vous m'offrez si généreusement, car je ne m'illusionne pas... je n'ai plus très longtemps à vivre.

— Vous êtes si robuste... — Je l'étais autrefois mais, à présent, je suis usée...

— A vingt-deux ans? — Usée, finie, répéta Toison-d'Or, en enveloppant Rose-Marie d'un regard mouillé. Je suis une enfant de l'Assistance publique moi; et quand je me suis trouvée seule au monde dans ce grand Paris où l'isolement est toujours si funeste, j'ai fait comme tant d'autres... je me suis étourdie.

« J'ai aimé, et j'aurais toujours aimé le même, s'il avait voulu me garder. Mais les hommes sont changeants, et il ne faut jamais croire à leurs protestations, à leurs serments d'amour.

« Que mon exemple vous serve de leçon, mademoiselle Rose-Marie; vous êtes sur le bon chemin, vous... restez-y.

— Oh! je ne sais trop où je vais, fit Rose-Marie, et je m'abandonne au courant de la vie. Je le comprends: je cours à grands pas vers la misère; mais je préfère la misère à la honte...

« Quand on a assez de la vie, voyez-vous... on s'en va; c'est si vite fait de mourir!

Toison-d'Or frissonna; et ses longs yeux cernés, ses yeux profonds et pleins de tendresse, se fixèrent, ardents, sur la jeune fille.

Et, d'un ton de reproche: — Vous êtes toute jeune, vous... à peine avez-vous vingt ans, et vous connaissez déjà la désespérance? Il faut alors que vous ayez éprouvé de bien grandes peines; il faut que votre vie cache un bien douloureux secret.

« Je ne vous demande pas de me le confier, ce secret; mais — et je ne sais trop pourquoi — je voudrais le connaître. Et à voix basse elle ajouta: — Peut-être la fille perdue, la misérable à qui vous voulez bien vous intéresser pourrait-elle être utile à l'honnête enfant que vous êtes. Moi, mademoiselle Rose-Marie, je suis une rien qui vaille... et cependant vous ne me repoussez pas, vous qui êtes un ange, un véritable ange du bon Dieu!

Attendrie, Rose-Marie se taisait. — Bon, voilà que je dis des bêtises,

reprit Toison-d'Or. Je parle de Dieu... comme si Dieu existait! Je ne crois pas à la Providence, moi; je ne suis jamais entrée dans une église et je n'aime pas les curés — ces hommes noirs me font peur.

« Non, je ne crois pas en Dieu — et cependant si c'était vrai, tout de même, qu'après nous tout ne soit pas fini!

Rose-Marie gardait toujours le silence. Puis Toison-d'Or demanda: — Que devez-vous là-bas, voyons?

Céleste et Louissette sont-elles gentilles pour vous? Avez-vous trouvé de l'ouvrage?

— Dimanche, je vais jouer du piano chez des millionnaires habitant avenue de la Grande-Armée.

— Tiens... Avenue de la Grande-Armée; mais c'est là que demeure également Julot, le fils de la patronne. Ainsi vous avez trouvé un cachet, vous allez faire danser les riches?

— Il le faut bien.

— Oui, monsieur.

— Eh bien, mademoiselle, laissez-moi vous donner un avis. Ne venez pas trop souvent auprès de votre amie: vous êtes jeune, un peu anémiée... et la tuberculose se communique très facilement.

— Je vous remercie sincèrement, monsieur, mais je ne suivrai pas votre conseil. Je n'abandonnerai pas cette pauvre malade, et je reviendrai certainement la voir.

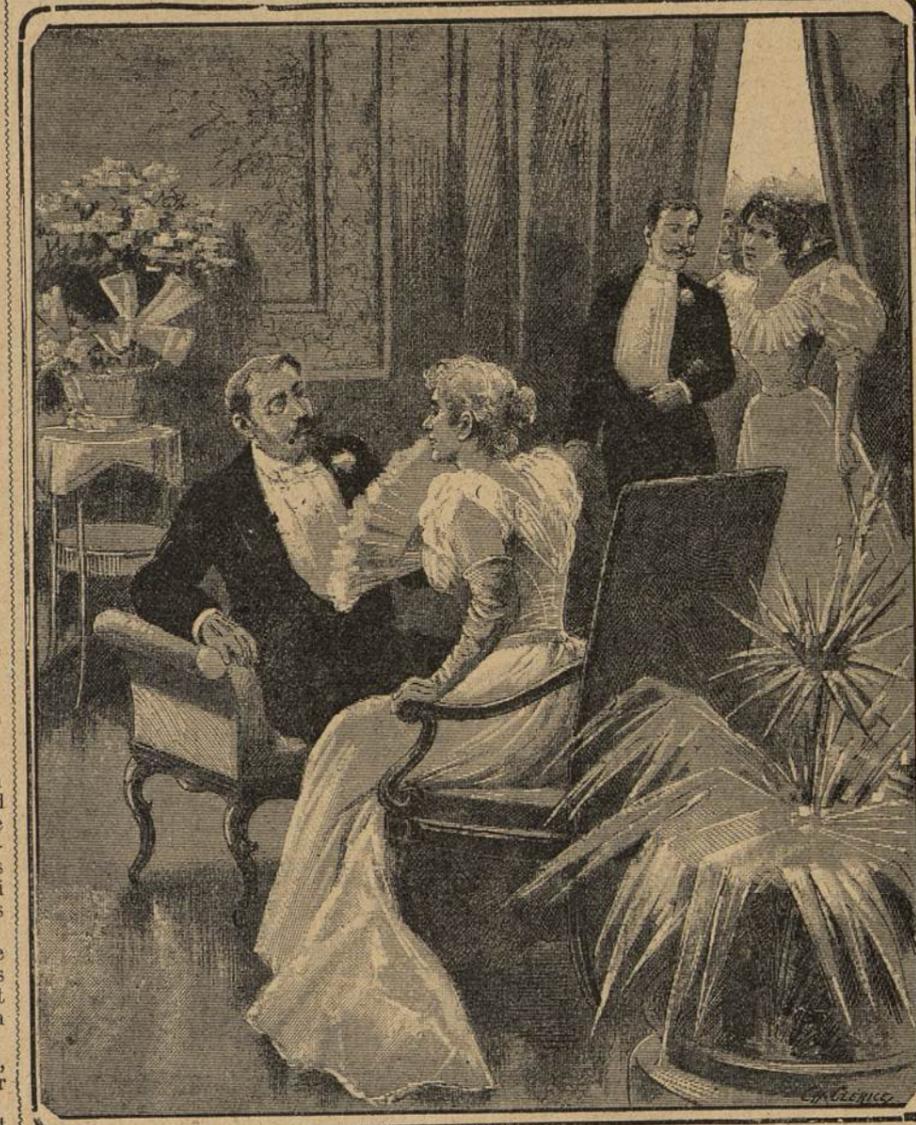
— Comme vous voudrez; au revoir, mademoiselle.

Ils se séparèrent et en hâte Rose-Marie regagna le boulevard Montparnasse.

Il lui tardait de rentrer chez elle, de se reposer des longues courses qu'elle venait de faire.

Sur le seuil de l'hôtel, elle trouva Céleste qui, endimanchée, attendait l'omnibus.

— Vous rentrez comme je file, dit Céleste en riant. Eh! bien! avez-vous de



LE SECRET DE GERMAINE. — Mondieu recevait toute la haute société de Naples.

Pendant quelques instants, elles restèrent silencieuses.

Les parents et les amis des malades se retirèrent peu à peu, et déjà l'immense salle Saint-Jean était presque vide.

Une infirmière s'arrêta devant le lit n° 6, fit boire à la malade une tasse de bouillon et continua sa ronde.

Puis quatre heures sonnèrent.

— Au revoir, dit Rose-Marie.

— Vous vous en allez déjà?

— Il le faut bien; voyez: tout le monde est déjà parti, et je reste la dernière.

— Maintenant, c'est la solitude complète jusqu'à dimanche. Oh! comme elles paraissent longues ces journées d'attente! Je suis si heureuse de voir un visage ami, moi qui n'ai pas de famille, moi qui suis seule au monde.

Elles se tendirent la main, et Rose-Marie partit.

Dans la cour de l'Hôtel-Dieu, elle rencontra Valesco venant prendre son service.

L'interne s'arrêta, salua.

— Vous venez de voir Toison-d'Or? demanda-t-il.

bonnes nouvelles? Avez-vous trouvé un emploi?

— On m'a procuré un cachet pour dimanche.

— Une leçon?

— Non, madame; je vais aller faire danser des heureux de la vie.

— En voilà un métier! j'aimerais mieux gratter la terre avec mes doigts, moi.

Tout en causant, Céleste regardait Rose-Marie, cette belle jeune fille au visage honnête, aux yeux si doux.

Oh! elle les reconnaissait, ces prunelles d'acier! Autrefois, à Joinville, Gracieuse avait ces yeux-là; et tout le délicieux visage, qu'elle avait jadis si souvent admiré, elle le retrouvait aujourd'hui devant elle!

Où, Rose-Marie avait bien les mêmes traits que Gracieuse, que la mignonne enfant livrée autrefois à Morgane au jardin des Tuileries...

Ne voulant pas prolonger plus longtemps la conversation, Rose-Marie monta à sa chambre, tandis que Céleste prenait place dans l'omnibus devant la conduire à l'Arc-de-Triomphe.

Et là voilà maintenant dans l'avenue de la Grande-Armée, devant la magnifique maison où habite son fils.

Elle se renforge, la vieille Céleste. Sur le seuil de sa loge, la concierge la reluque.

— Qui demandez-vous?

— M. Julot Vaubaron.

— Passez par l'escalier de service.

— Plus souvent! indiquez-moi le grand escalier: je vais chez mon garçon.

Alors la concierge, d'un ton rogue: — C'est au quatrième, porte à droite.

« Elle a, ma foi, une jolie tournure, la mère, pensait-elle; tout ça se ressemble parfaitement: le garçon, la mère, Polyle... autant de crapules que nous avons le malheur de posséder comme locataires.

Quelle gaffe, tout de même, d'avoir accepté, dans une maison comme celle-ci, une telle vermine... »

Tout en se renforgeant, Céleste gravit les quatre étages.

La porte du cabinet d'affaires était entr'ouverte; Céleste entra.

Le petit groom la reçut.

— Je viens voir mon fils; est-il ici?

— M. Vaubaron vient de sortir, madame.

— Tu mens, petit, je le comprends. Allons, va dire à Julot que sa mère vient lui faire une petite visite et qu'elle a des choses importantes à lui communiquer.

A peine Céleste achevait-elle ces paroles qu'une grosse tête crépue apparaissait dans l'entre-bâillement d'une tenture.

C'était Julot.

— Quel hasard de te voir? fit-il.

— J'ai des nouvelles très sérieuses à t'apprendre.

Julot, dont la conscience n'était jamais tranquille, tressaillit.

— Voyons, voyons, petit, ne tremble pas ainsi; rassure-toi: il ne s'agit pas de la police.

— C'est vrai, je vis dans des craintes continuelles; ça tient, vois-tu, à ce qu'on ne tripote ici que des affaires louches. Il faut bien vivre, pas vrai? et si on ne se lançait que dans des affaires claires comme de l'eau de roche on ne pourrait même pas arriver à payer son terme.

— J'en conviens; mais pourtant je te recommande la plus grande prudence. Tu es parfois trop entreprenant, modère-toi.

— Enfin, tu n'es pas venue ici uniquement pour me faire un sermon, je suppose.

Céleste se campa les deux poings sur les hanches, devant Julot, et dit: — Tu sais, mon petit, nous avons trouvé celle que tu cherches.

— Tu dis?

Et Julot, de rouge qu'il était devint violacé.

— Écoute-moi bien, Julot. La voisine de Toison-d'Or, ma nouvelle locataire, est tout simplement la jeune fille que tu t'es chargé de retrouver.

— Ah! nom de nom, si c'était vrai... si c'était vrai! s'écria Julot, en gesticulant violemment. Mais cela n'est pas possible; c'est tout bonnement une invention de Louissette pour me causer une fausse joie, et tu es bien nigaude d'ajouter foi à tous ces racontars.

— C'est la vérité vraie; et tu vas t'en rendre compte tout de suite.

Céleste épongea son front couvert de sueur — car elle avait marché vite — ôta son chapeau, s'éventa avec son mouchoir, et dit:

— Voici la chose: Louissette — une fine mouche, comme tu sais — voulait à tout prix savoir d'où venait Rose-Marie; alors, profitant d'un moment où la jeune fille était en courses, elle s'est introduite dans sa chambre.

— Et puis?

— Elle a fureté partout, a exploré les coins et les recoins.

— Et puis?... et puis?... Voyons, achève vite; tu vois bien que tu m'ennuies avec toutes tes réticences.

— Louissette a déniché tout un journal écrit au jour le jour par la pauvre fille.

— Tu le possèdes, ce journal?

— Ah! mais non. Seulement, nous l'avons lu attentivement; puis, comme le temps pressait, Louissette l'a vivement reporté dans l'armoire à glace. Néanmoins, j'en ai copié quelques lignes — et ces lignes je vais te les lire.

(La suite au prochain numéro.)

LE SECRET DE GERMAINE

Grand roman dramatique

PAR LOUIS BOUSSENARD

DEUXIÈME PARTIE

La Haine

IV (Sulle.)

« Car, puisque vous allez mourir, je puis vous le dire, je viens tous les ans, pendant deux ou trois mois d'hiver, ici, dans cette contrée, faire le métier que vous savez.

« Ceci est un souterrain impénétrable, assez bien aménagé, comme vous voyez. Personne n'en trouvera jamais l'entrée. C'est le repaire de Montdieu le brigand, du signor Gaëtano, comme m'appellent les bonnes gens d'ici...

« Au-dessus, à quelques mètres, se trouve ma villa. Elle est de celles que vous avez dû admirer en quittant Naples pour monter vers le couvent des Camaldules.

« J'y reçois toute la haute société de Naples, tous les élégants, les riches, les titrés, qui sont loin de se douter que leur hôte est le bandit dont la population raconte les exploits avec une admiration pleine de terreur.

Malgré son assurance, malgré sa bravoure éprouvée, Michel demeurait stupéfait devant cette criminelle et puissante individualité. A sa stupéfaction se joignait une réelle épouvante, quand il songeait à Germaine, à ses sœurs, à Bobino; et il se demandait, avec une poignante angoisse, comment ils échapperaient à cet homme qui personnifiait si complètement la ruse et la férocité.

Montdieu ajouta, de son accent froidement railleur :

« Vous voyant descendre dans un hôtel de la place Umberto, j'ai installé à côté de vous mon lieutenant Bamboche, qu'on appelle dans le monde Monsieur de Chamboë.

« Il a bien rempli son rôle, puisque c'est lui qui vous a jeté dans mes griffes.

« J'ai trouvé moyen, en outre, de faire entrer deux de mes hommes comme domestiques dans votre hôtel.

« Je savais donc, heure pas heure, ce que vous faisiez, et je continuerai à savoir, heure par heure, ce que fera Germaine.

« Il me sera on ne peut plus facile de l'avoir quand je la voudrai; mais avant, je veux me débarrasser de votre Bobino et de vous-même.

« Pour Bobino, c'est l'affaire de vingt-quatre heures; pour vous, c'est l'affaire d'une seconde.

Et, en prononçant ces paroles, Montdieu tira de sa poche un revolver, et mettait en joue le prince.

Michel ne bougea pas.

Montdieu abaissa son arme.

« Au fait, dit-il, vous voulez peut-être vous recueillir avec Dieu, avant de mourir.

« Moi, pas du tout, fit Michel avec dédain.

« Je n'ai jamais fait de mal à personne; s'il y a un Dieu, il sera juste pour moi comme pour tous ceux qui n'ont jamais fait de mal volontairement.

« Seulement, permettez-moi de vous le dire, je crois qu'en me tuant, vous faites une bêtise dont vous serez la première victime.

« Comment cela? demanda le brigand.

« Germaine m'aime, fit Michel — bien qu'il sût qu'elle n'aimait personne — elle n'aime que moi. Si je meurs, si elle ne me revoit plus, elle portera mon deuil, elle ne voudra jamais consentir à se donner à qui que ce soit; elle mourra de chagrin.

« La balle que vous me destinez pourrait bien l'atteindre aussi.

D'un coup de revolver, vous tuerez deux personnes, songez-y.

Cette observation parut très juste à Montdieu; il s'arrêta soucieux.

« C'est bien possible, pensait-il; elle peut mourir de désespoir, s'empoisonner; alors à quoi bon!

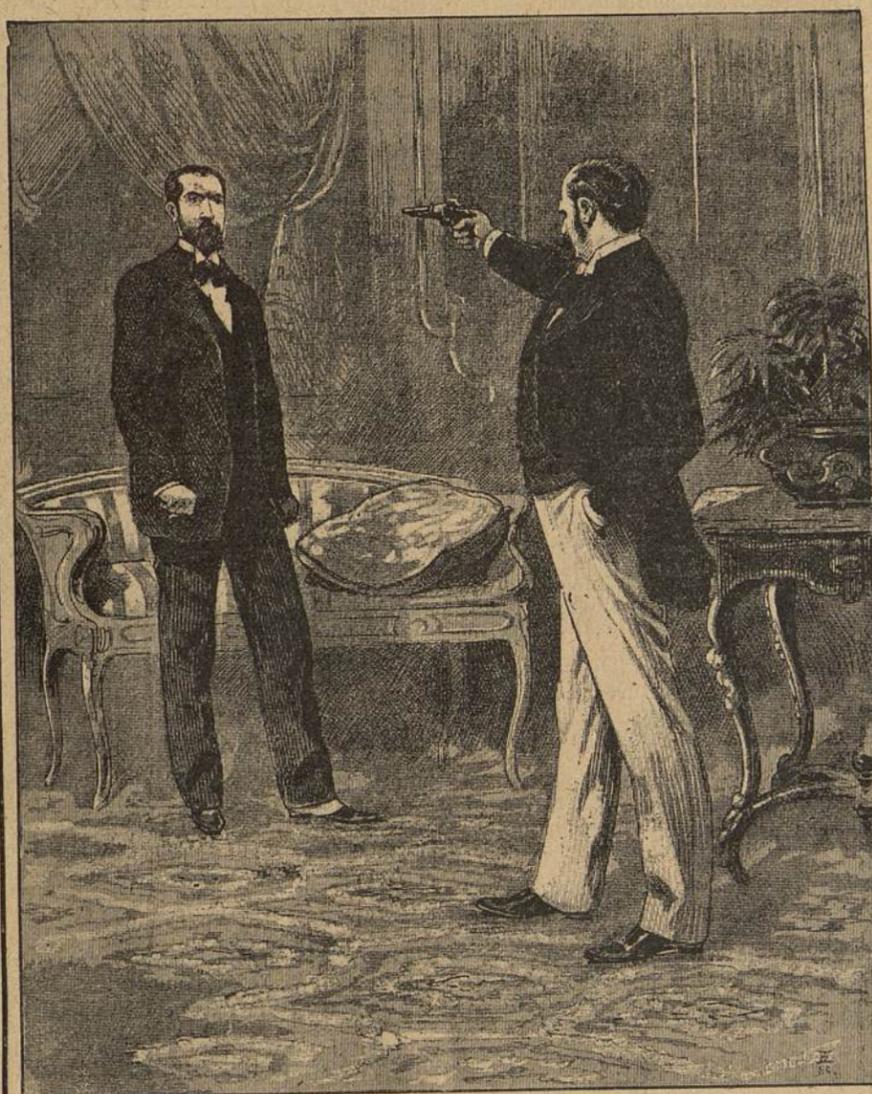
« Et pourtant il me la faut, je la veux, je l'aurai.

Tsar, m'avancera les fonds et me créditera sur la Banque de Naples...

« Je vous donnerai une fortune... vous renoncerez à ce métier qui doit vous peser... Vous mènerez la grande vie...

Mais, encore une fois, cessez de torturer Germaine.

Montdieu se taisait et lançait à Béréssoff des regards mauvais.



LE SECRET DE GERMAINE. — Montdieu tirait de sa poche un revolver et mettait en joue le prince.

« Mais comment faire? Quel moyen? Michel, voyant le misérable tout songeur, croyait qu'il fléchissait, qu'il était pris d'un peu de pitié en face d'un meurtre lâche et inutile.

Il en profita pour revenir à la charge, lui proposer en quelque sorte un arrangement.

« Quoi que vous puissiez dire et penser, Germaine ne vous aimera jamais.

« Et n'allez pas croire que vous la fléchirez en m'assassinant!... Vous êtes trop intelligent pour ne pas le comprendre.

« Alors, à quoi bon ces poursuites acharnées qui l'épouvantent, la font mourir à petit feu et avivent encore la haine qu'elle nourrit contre vous?...

« Voyons, vous avez besoin d'argent... sans cela, feriez-vous ce métier plein de hasards et de dangers?...

« Eh bien! pour de l'argent... pour une somme dont vous fixeriez le chiffre, laissez-la désormais en paix... renoncez à elle... vous savez que je suis riche... La Banque de Pétersbourg, sur une dépêche affirmée par le consul de Sa Majesté le

Au fond, cet amour du prince pour Germaine avivait l'infamale passion qui lui flambait le sang et excitait en lui une jalousie féroce.

Mais il comprenait de plus en plus que mettre entre Germaine et lui-même un cadavre, et surtout celui de Béréssoff, c'était la perte à tout jamais.

Et il cherchait toujours un autre moyen.

La question de rançon lui souriait et entraînait dans ses habitudes; mais il voulait Germaine; il la lui fallait à tout prix, heureuse et souriante, sans le souvenir du prince.

Il sentait qu'il était essentiel de frapper l'amour de Germaine pour Béréssoff, que c'était cet amour qui devait mourir, que c'était cela qu'il fallait tuer sans pitié!

Mais comment?

Tout à coup il eut une inspiration, et son visage rayonna: il avait trouvé quelque chose d'infamable, d'épouvantable, de bien digne de lui.

Il sourit, puis songea encore, la face convulsée par un amour mauvais.

Enfin il dit à Michel:

« Vous avez raison! Jamais Germaine ne m'aimera... cela me désespère, mais je n'y peux rien.

« Pourquoi la faire mourir?

« Je l'aime trop pour être la cause de son malheur... Je la préfère heureuse avec un autre, plutôt que de lui faire le moindre mal.

« Mais il me faut une grande, une très grande compensation.

« Vous ne me la refuserez pas, puisque c'est vous-même qui venez de m'en donner l'idée.

« Voici.

« J'exige de vous un million de rançon. C'est beaucoup, mais je sais que vous pouvez me le donner.

« Vous allez me préparer un télégramme que je vais envoyer aujourd'hui même à Pétersbourg, pour que votre banquier annonce à la Banque de Naples que quelqu'un ira, avec un chèque et une lettre de vous, toucher la somme d'un million.

« Quant à votre consul, je vous prie de le laisser en dehors de cette négociation; j'ai de bonnes raisons pour me défier des agents diplomatiques...

« Nous faisons cette petite affaire entre nous.

« C'est moi-même qui toucherai cette somme. Quand elle sera entre mes mains depuis six jours pleins, je vous rendrai la liberté.

« Je fixe ce terme de six jours, parce que j'ai à prendre certaines mesures relatives à ma sécurité.

« On vous reconduira, comme on vous a amené ici, une nuit, à l'endroit même où vous avez été attaqué, et vous reverrez Germaine; et je vous laisserai tranquille après.

Béréssoff ne discuta pas le chiffre de la rançon, quelque élevé qu'il fût. Il croyait de bonne foi assurer la sécurité de Germaine, et il eût pour cela sacrifié jusqu'à son dernier sou, quitte à travailler de ses mains comme le plus pauvre des manœuvres.

Si le bandit tenait sa parole ce n'était pas payer trop cher le bonheur de la bien-aimée.

En outre, il recouvrait du même coup la liberté... il allait revoir Germaine, reprendre avec elle ces chères causeries si exquises, où peu à peu la jeune fille lui ouvrait son cœur, qu'il commençait maintenant à sentir bien à lui...

Oh! oui... tout cela n'était plus qu'une affaire de beaucoup d'argent et d'un peu de patience...

« Vous me jurez sur l'honneur... vous me promettez de me rendre la liberté? reprit-il.

« Vous vous engagez à ne rien tenter désormais contre Germaine.

Montdieu l'interrompit de sa voix hautaine et cassante:

« Je vous le jure...! foi de gentilhomme et de bandit...

« Nous avons aussi notre point d'honneur, nous autres irréguliers...

Alors Béréssoff sortit de sa poche un carnet de chèques, s'approcha d'une table sur laquelle il y avait une plume et de l'encre et fit un chèque d'un million.

Puis il rédigea un télégramme à l'adresse de son banquier à Pétersbourg, et il remit le tout à Montdieu, en lui disant:

« Voilà! je suis en votre pouvoir, je cède à tout! mais vous savez à quelle condition.

« Si vous manquez à votre parole, tout impuissant que je sois, je pourrais, vous le savez, trouver des vengeurs!

« Ne craignez rien, répliqua Montdieu avec un singulier sourire; ce qui est convenu est convenu; avant huit jours, vous serez avec Germaine...

Quelques minutes après, Montdieu quittait son prisonnier.

Et en remontant l'escalier qui menait à sa villa, il se disait, songeant avec joie

* Voir les numéros 186 à 203.

à la combinaison imprévue qu'il venait de trouver :

— Oui, l'idée est excellente... elle réussira, j'en suis sûr...
« De cette façon, je me débarrasserai de Béréssoff et j'aurai Germaine et son cœur, Germaine et son amour.

V

En quittant son prisonnier, Montdieu se trouva dans une antichambre où veillait Pierre, le valet chargé de garder Michel.

C'était celui qui se trouvait près du cocher sur le siège du landau de M. de Chamboë, ou si l'on aime mieux de Bamboche, et qui avait invité Bobino à faire l'excursion du couvent des Camaldules.

Michel, ne l'ayant entrevu que le soir, ne l'avait pas reconnu.

C'était une espèce de sous-brigand, un valet de crime, qui avait pour son chef le respect et le dévouement absolus, fanatiques, d'un de ces vieux serviteurs d'autrefois, comme il n'y en a plus à notre époque.

Une fois la porte bien verrouillée, Montdieu fit signe à Pierre de le suivre.

Ils traversèrent un second salon aussi luxueux que le premier, puis une espèce de salle à manger; car ce souterrain, agencé dans une ancienne carrière, avait tout à fait l'aspect d'un riche appartement où il n'y aurait pas de fenêtre et qui serait constamment éclairé à la lumière électrique.

Après la salle à manger, ils prirent un couloir.

Là, sous la tenture, une lourde porte se dissimulait d'une façon parfaite.

Montdieu l'ouvrit, se trouva sur un palier, et, après avoir refermé avec soin la porte, toujours accompagné de Pierre, il gravit les quarante marches d'un petit escalier tournant qui le conduisit dans une seconde antichambre.

Le brigand ouvrit une nouvelle porte secrète, et tous les deux se trouvèrent dans un magnifique jardin d'hiver, vaste serre pleine de plantes rares, d'arbustes exotiques à larges feuilles.

Cette serre donnait enfin directement dans la maison.

La villa de Montdieu était tout à fait fastueuse. Il l'avait achetée cinq ans auparavant. C'est là qu'il venait tous les hivers exercer ses brigandages, sous les dehors d'un riche et élégant Parisien que la haute société napolitaine, trompée par ses allures de grand seigneur, accueillait et considérait.

Cette coquette propriété aux abords de Naples, au milieu de jolies villas appartenant aux représentants les plus opulents de l'aristocratie et de la finance, avait sur le devant un jardin bordé par une grille longeant la route.

Derrière s'étendait un superbe parc qui allait se confondre avec les bois.

La maison se composait de deux étages et de mansardes. En plus des chambres à coucher, il y avait un grand et un petit salon, une salle de billard, une salle de jeux, une bibliothèque, un cabinet de travail, un fumoir, une cuisine très vaste, en un mot tout le confortable que pourrait réclamer le millionnaire le plus délicat et le plus exigeant.

L'écurie contenait six chevaux pursang et les remises trois équipages aux armes du comte de Montdieu.

Un nombreux personnel habitait les mansardes et les communs. Inutile de dire que ce personnel appartenait à la bande de malfaiteurs que Montdieu commandait et dont il formait en quelque sorte le noyau.

Les autres vivaient dans les bois ou même dans la ville, se déguisant en mendiants, en ouvriers ou en bourgeois, suivant les ordres du chef et suivant aussi leurs qualités et leur savoir.

Ils étaient organisés comme une véritable armée, avec des lieutenants, des sous-lieutenants et de simples soldats.

Ils étaient soumis à des règlements, obéissaient à une discipline sévère et reconnaissaient l'autorité absolue du chef, qui avait sur eux droit de vie et de mort.

En compensation de cette obéissance passive, Montdieu leur attribuait une solde proportionnée à leur grade et une part dans le butin.

Tous étaient unis étroitement par la terrible solidarité du crime, vivaient

tous pour un, un pour tous, prêts, sur un signe du maître, à punir sans rémission non seulement une indiscrétion, mais encore une simple hésitation.

Aussi étaient-ils d'un dévouement à toute épreuve et d'une bravoure éprouvée. Tous adoraient leur chef, qui, s'il ne pardonnait pas la moindre faute susceptible de compromettre l'association, était généreux comme un véritable bandit.

En l'absence de Montdieu, ils se reposaient, s'éparpillaient ou « travaillaient » pour leur propre compte.

Et quand celui-ci arrivait pour la saison d'hiver, ils accouraient au premier signal se ranger fidèlement sous son autorité.

Ils savaient, du reste, que c'était pour eux le meilleur moment de l'année, celui où l'on gagnait gros avec le patron, et où l'on célébrait les prises par de monumentales ripailles.

Et ils admiraient l'habileté de ce dernier, qui trouvait moyen de vivre dans le grand monde et de se faire recevoir par la haute société napolitaine.

Cela lui permettait de préparer les expéditions, de dresser des pièges infailibles aux richards qu'il fréquentait et dont il connaissait les habitudes, le caractère, la fortune. Ses intimes étaient les premiers pris.

Les plus dévoués peut-être, sinon les plus habiles de la bande, étaient Pierre, le valet de pied, et Laurent, le cocher qui conduisait le landau. Ils étaient à son service depuis plus de quinze ans, connaissaient une partie de ses secrets, étaient discrets comme des muets de sérail, prêts, sur un signe du maître, à tout faire, y compris le bien.

Cette année-là, Bamboche fut adjoint à ces deux hommes de confiance, qui furent ostensiblement attachés à sa personne. Et ce trio était dès le début d'autant plus redoutable que maîtres et valets pouvaient impunément évoluer dans toutes les classes de la société.

Bamboche était enfin au comble de ses vœux. Il s'appela M. de Chamboë; il allait dans le monde, fréquentait de jolies femmes, faisait de bons repas et avait toujours le gousset plein.

Il est vrai que, par moments, il fallait « travailler », risquer sa peau; mais on n'a rien sans mal.

Et puis Bamboche ne détestait pas le mouvement et les aventures; et au fond, il était un peu batailleur.

Montdieu pénétra dans son cabinet de travail.

C'était une pièce très luxueuse et sévèrement meublée, où tout était dans un ordre si parfait qu'on n'aurait pu dire à quel genre d'occupation se livrait Montdieu.

Dans les tiroirs des meubles et dans les cartonniers, il y avait surtout des plans de la ville et des environs, et des renseignements très détaillés sur la fortune et les habitudes des gens du pays.

En entrant, Montdieu alla s'asseoir nonchalamment dans un fauteuil et dit à Pierre :

— Fais donc venir Bamboche.

Pierre s'absenta un instant, puis revint avec Bamboche.

— On a bien enlevé les morts ? demanda Montdieu à Bamboche.

— Oui, maître, répondit celui-ci; je les ai fait transporter dans le souterrain, où ils seront enterrés cette nuit.

— Et les blessés ?

— Le chirurgien est venu réparer les accrocs faits à leur peau...

« Dame ! ils ont été assez malmenés, et il ne faudrait pas avoir souvent affaire à des gaillards de la trempe à mon excellent ennemi Bobino.

— Patience ! gronda le chef; tout cela se paiera cher, avec les intérêts...

— Les pauvres diables resteront au moins un bon mois à l'infirmerie...

« Du reste, ils ne seront pas trop à plaindre puisqu'ils participeront quand même aux bénéfices des expéditions auxquelles ils ne prendront pas part.

Ces quelques mots indiquent avec quel soin minutieux ce viveur parisien, devenu bandit, avait su organiser son association de malfaiteurs. La bande avait son repaire luxueux, opulent, un vrai palais souterrain; elle avait son chirurgien, son infirmerie, et jusqu'à son cimetière, au fond de la carrière, où brigands et victimes étaient enterrés côte à côte et disparaissaient à jamais, confondus dans la lugubre promiscuité de la mort.

— Voilà une expédition qui nous coûte cher, interrompit Montdieu.

— J'espère que vous la ferez payer un bon prix au prince, fit Bamboche.

— J'ai exigé et obtenu un million, répliqua le brigand.

— C'est superbe ! Mais paiera-t-il ?

— Pour cela, j'en suis sûr.

« Du reste, j'ai pris toutes mes précautions, et il est impossible que ce million me claque dans les doigts.

Cependant Bamboche, que ce chiffre semblait tout d'abord avoir ébloui, sembla préoccupé.

Lui, qui d'ordinaire avait la langue si bien pendue, gardait le silence.

— Tu ne dis plus rien ? fit le comte, qui le regardait avec son sourire énigmatique.

« Voyons, à quoi songes-tu ?

— Dame ! patron, reprit le jeune bandit, je songe que, nanti d'un bon million, vous allez peut-être vous raturer des affaires, et alors, adieu les bonnes équipées sur les grands chemins, adieu la vie facile de brigands heureux, adieu la belle vie à laquelle j'ai eu à peine le temps de goûter.

Le comte l'interrompit par un joyeux éclat de rire et ajouta :

— Tranquillise-toi mon petit !

« Un million !... la belle affaire !... mais il n'y en a pas pour ma grosse dent.

« Il me faut remplir mon coffre-fort à peu près vide... remplir aussi la caisse de M. Thierry, mon Oncle, le banquier de ces dames; payer la bande et assurer ton sort, mon cher vaurien...

« Un million !... mais nous en claquerons bien d'autres, si le diable notre patron nous prête vie...

— A la bonne heure !

« Vrai ! j'avais peur.

« Alors, ce million n'est que le commencement... et vous allez en faire suer d'autres à cet aimable prince Béréssoff.

« Car, c'est de la frime, et vous n'allez pas le lâcher.

— Dans huit jours au plus il sera libre.

— Patron ! vous vous fidez de moi !

« Vous le lâchez comme cela, lui qui est riche à en perdre la tête, et sans lui faire encore abouler des tas d'or...

« Et Germaine ? vous le laissez retourner près d'elle... un rival aussi dangereux...

« Est-ce que vous n'aimeriez plus cette admirable créature ?

— Je l'aime plus que jamais, mon petit...

— Alors je ne comprends plus !

— Et c'est justement parce que je l'aime aussi follement qu'au premier jour je renvoie Béréssoff près d'elle.

« Car, ou je me trompe grossièrement, ou avant peu il n'aimera plus Germaine; il fera tout au monde pour la faire aimer de moi, et lui témoignera d'abord de la froideur, puis enfin de la haine.

— Voilà qui est un peu fort !

— Oui ! Bamboche !

« Le prince Béréssoff, loin de moi, sera à mon absolue disposition.

« Il pensera, voudra, parlera, agira par mon ordre, n'obéira comme un esclave, en un mot sera entre mes mains une sorte de pantin dont je tiendrai la ficelle.

— Patron !... un autre que vous me dirait cela, je lui répondrais qu'il se fiche de moi !

— Connais-tu l'hypnotisme, Bamboche ?

— Très peu, et presque seulement de nom.

— Moi, je m'en suis occupé sérieusement.

« C'est une science à peine connue de nos jours, et que les anciens ont certainement cultivée.

« Quelques chercheurs de génie l'ont retrouvée, et nous, nous en profitons...

« Quoi qu'il en soit, elle explique bien des choses étranges.

« Elle éclairera plus tard bien des mystères et nous donnera peut-être le secret de la vie... de l'amour...

« Pour ma part, j'ai une foi absolue dans l'hypnotisme, et je crois à la force de la suggestion.

« Je ne suis point un novice, et je ne m'emballe pas comme un étourdi sur une chose que je connais imparfaitement.

« J'ai fait de nombreux essais qui m'ont donné des résultats miraculeux, et qui m'engagent à tenter sans plus tarder, sur le prince Michel, une expérience dont la réussite est pour moi certaine.

« Aussi je veux, dès ce soir, après notre dîner, essayer de l'endormir.

— Et vous croyez qu'il se laissera faire comme cela, bénévolement ?

— Oh ! fit Montdieu avec un sourire sinistre, j'ai des procédés à moi... des procédés infailibles...

« Tu verras.

— Je ne demande pas mieux, car la chose paraît devoir être amusante.

— Plus que tu ne crois.

« Car cette prise de possession d'un individu par un autre, voilà qui vous empoigne, autrement qu'un spectacle à grand fracas.

« Et quand mon bonhomme sera endormi insensible à tout, à la douleur physique, aux secousses morales; quand il sera devenu entre mes mains un corps inerte, une âme esclave dont je disposerai à ma fantaisie, alors je le détacherai de Germaine, j'en ferai mon ami, le tien.

— Mille tonnerres !...

— Et cela, par la seule force de ma volonté...

— Mais, dit Bamboche, émerveillé, quoique peut-être incrédule au fond, si votre suggestion n'agissait pas sur lui...

— Je l'essaierai avant; je le travaillerai pendant huit jours; je le rendrai maniable, obéissant, absolument soumis.

« Du reste, tu assisteras à toutes les expériences et tu jugeras.

— Saprستي, fit Bamboche en riant, ce serait bien commode tout de même, si on pouvait transmettre, comme ça, aux autres sa propre volonté.

« C'est moi qui suggérerais aux jolies femmes l'idée de venir m'embrasser, et aux bourgeois cossus, celle de me coucher, tout au long, sur leur testament.

« Ce que je me la coulerais douce !

« Mais neuf heures sonnaient; l'expédition avait mis tout en retard,

Le maître d'hôtel vint annoncer que « Monsieur le comte était servi ».

Alors ce dernier donna l'ordre de porter à dîner au prince. Pierre fut chargé de ce soin.

Et Montdieu passa avec Bamboche dans la salle à manger où un dîner très délicat les attendait.

Vers dix heures, ils étaient encore à table, prenant des liqueurs, fumant d'excellents cigares.

Quelqu'un demanda à parler au comte.

C'était un de ses hommes qui venait lui annoncer en courant que l'ambassadeur de Russie en personne, avec Bobino et des gens armés, se dirigeaient vers l'endroit où avait eu lieu l'attaque, dans l'espoir de surprendre la petite troupe des brigands.

Alors, Montdieu se mit à rire.

— Sont-ils naïfs, ces braves gens-là ! s'ils se figurent que nous allons les attendre !

« Le truc est usé; ça ne prend plus.

« Laissez-les s'amuser à nous chercher; j'ai autre chose à faire en ce moment.

« Je veux que d'ici huit jours, on ne tienne rien nulle part. Calme et repos absolu partout.

« C'est l'ordre !

L'homme repartit après un salut respectueux, tel qu'un soldat devant un capitaine.

Quelques minutes après, Pierre arriva, disant :

— Monsieur le comte, le prisonnier n'a pas voulu manger; il a peur, sans doute, que Monsieur le comte ne le fasse empoisonner.

— Il n'a pas voulu dîner, fit Montdieu, tant pis pour lui; quand il aura bien faim, il se décidera.

« D'ailleurs, je ne tiens pas à ce qu'il mange beaucoup.

« Moins il mangera, plus il sera nerveux; et plus il sera nerveux, plus mon expérience aura chance de réussir.

« Va le retrouver, Pierre; emporte une camisole de force et une corde. Nous le suivons dans un instant.

Pierre partit. Montdieu offrit un dernier verre de liqueur à Bamboche et lui dit :

— Encore celui-là; il faut que je me donne du ton.

« Et maintenant, viens avec moi.

« Je suis dans d'excellentes dispositions; il me semble que j'exhale par tous les pores le fluide magnétique.

« Ou je me trompe, ou tu vas voir des choses réellement extraordinaires.

A ces mots, les deux gredins quittèrent la salle à manger, passèrent dans le jardin d'hiver, enfilèrent l'escalier dérobé pratiqué dans l'épaisseur d'un mur et qui faisait communiquer la villa du comte avec les souterrains, puis arrivèrent enfin près du prisonnier.

(La suite au prochain numéro.)

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

UN CADAVRE DANS UNE MARE. — Dans la matinée, un pêcheur de grenouilles apercevait, flottant sur la rivière, le corps d'un homme. Il appela le garde champêtre et tous



deux retirèrent le cadavre. Le parquet, prévenu, a ouvert une enquête pour savoir si la mort ne serait pas le résultat d'un crime. **USSON-LES-FOREZ.**



ACCIDENT MORTEL. — Avec ses deux ouvriers, un mécanicien essayait une automobile sur la route de Ridon. A un tournant brusque, le véhicule dérapa et les trois hommes furent projetés sur le sol. Le mécanicien se tua net. Ses deux ouvriers reçurent de graves blessures : l'un a un bras cassé. **BOURG-SAINT-ANDEOL.**



UN CAFETIER QUI ASSOMME SES CLIENTS. — Au cours d'une vente mobilière cinq cultivateurs s'étaient pris de querelle. Ils allèrent tout de même au café, mais la dispute recommença. Le débitant, furieux, s'arma d'une bouteille et en frappa si violemment deux des consommateurs que l'un fut tué et l'autre eut un œil crevé. **CHAROLLES.**

LA GRACE D'UN SOLDAT RUSSE

Un ukase de l'empereur a gracié un soldat qui avait été condamné le 23 octobre aux travaux forcés à perpétuité parce qu'il avait quitté les rangs lors d'une revue à Moscou, pour remettre une supplique à l'empereur; cet ukase est ainsi conçu :

Exprimant mes remerciements à Dieu qui m'a fait la grâce de guérir l'héritier du trône, je pardonne au soldat Bachourin son grave délit.

VENDETTA DE MILLIONNAIRES

Un industriel millionnaire vient de tuer, à Tiflis, à coups de revolver, au cours d'une conversation pacifique et sans aucune cause apparente, un autre industriel millionnaire. Les parents de la victime essayèrent d'égorgier l'assassin. Les deux familles vivent dans un conflit perpétuel et depuis dix ans, vingt-cinq personnes appartenant à l'un et à l'autre clan ont été tuées.

LE CABRIOLET DU BARON

C'était un personnage bien curieux, cet homme qui tua une femme au Bois de Boulogne et se pendit ensuite. Le baron Gédélin, c'était le de Phocas de Jean-Lorrain.

Une des manies... innocentes de cet excellent baron Gédélin consistait à emmener ses compagnes de hasard, en leur passant au poing un cabriolet. Elles eussent certainement préféré un sapin, mais elles subissaient sans mot dire ce procédé policier, — affaire d'habitude sans doute. C'est ainsi que le baron amena un jour et garda toute la nuit, enchaînée, une rôdeuse des fortifications chez son ami, qui reçut fort mal cette invitée dont il jugeait la tenue trop peu digne de son cénacle.

Qui eût dit à cette époque que le baron se pendrait un jour pour éviter de voir à ses propres poignets son joujou favori !

MEMENTO DE LA COUR D'ASSISES

UN DRAME PASSIONNEL. — Pendant deux jours une foule élégante s'est pressée au palais de justice de Rennes, où a comparu devant les assises Mme Leclair, l'héroïne d'un drame passionnel qui se déroula le 15 juillet.

Ayant acquis la certitude que son mari la trompait avec une jeune demi-mondaine, Jeanne Obitz, Mme Leclair se fit conduire en voiture au domicile occupé par cette dernière rue de Bourbon, avec l'intention de tuer les deux amants. Quand l'inculpée arriva, Leclair venait de quitter sa maîtresse que l'épouse outragée abattit d'un coup de revolver à la tempe gauche. Avant tué sa rivale, Mme Leclair se constitua prisonnière au commissariat de police voisin.

L'inculpée est jeune, jolie, intelligente. Elle était très répandue dans la société rennaise, ce qui donne au procès une allure sensationnelle, Mme Leclair porte tout l'effort de sa défense sur la préméditation. Ne se posant plus en justicière et ne se glorifiant plus du meurtre de sa rivale, elle prétend avoir obéi à un accès de jalousie légitime, mais malade qui l'entraîna à un acte de folie. Malheureusement pour elle, un petit cahier, sorte de jardin secret, où elle notait quotidiennement ses impressions et ses projets, atteste de la réflexion et de la préparation méthodique de son acte criminel. Par ailleurs, l'inculpée a dû avouer, au cours des débats, qu'elle-même avait à se reprocher quelques flirts et que, par conséquent, la légitimité morale d'une vengeance disparaissait.

La cour d'assises d'Ille-et-Vilaine, qui a rendu son verdict très tard dans la nuit, a condamné la meurtrière à cinq ans de travaux forcés.

La famille de la victime, qui s'était portée partie civile, a obtenu 10 000 francs de dommages-intérêts.

MEURTRIERE DE SON AMANT. — Il s'est produit, à la cour d'assises de la Seine, un fait extraordinaire.

Le verdict avait été rendu dans les formes, la cour venait de prononcer son arrêt, lorsque la condamnée, prise d'une violente crise de nerfs, s'abattit, avec un cri sourd, dans les bras de ses gardes.

Son défenseur saisit l'occasion pour tenter un dernier effort. Sur sa demande, M. le président Couinaud interrogea le chef du jury : — Vous avez bien délibéré sur les circonstances atténuantes ?

— Oui, monsieur le président. Et le magistrat de rendre un second arrêt, tout conforme au premier — qu'il avait suffi d'une crise de nerfs pour mettre à néant !

Quelle était l'accusée, héroïne d'une si exceptionnelle aventure ?

La femme Cassier, née Jouassin, abandonnait, il y a six ans, son mari et sa fille, pour venir vivre à Paris, rue Polonceau, avec un électricien, nommé Favelier. Une ivrognerie, une violence communes firent de ce faux ménage un enfer.

Le 22 juin, Favelier, vers cinq heures du soir, rentre plus ivre que de coutume. Il injurie sa compagne, brise le mobilier, tombe sur le carreau de la cuisine, et cuvant son vin s'y endort.

A sept heures et demie, la femme Cassier le réveille. Elle est accompagnée du jeune Fritz, que les commères du quartier donnent à Favelier pour « coadjuteur », que Favelier lui-même avait invité à dîner ce soir-là.

Nouvelle discussion. L'ivrogne frappe sa maîtresse à coups de pied et la menace d'une casserole.

Fritz s'interpose, saisit les poignets de Favelier, le maintient avec vigueur.

Pendant ce temps, l'accusée empoigne un couteau de cuisine, et par-dessus l'épaule de Fritz, frappe son amant de deux coups, dont l'un atteignit le poumon et le cœur. Le malheureux tombe dans une mare de sang.

Fritz, dont la complicité et l'intention criminelle n'ont pas paru établies, et qui par suite bénéficia d'un non-lieu, relève le blessé. On le pansa. On le coucha. L'invité et la maîtresse dînent près de son lit. Après quoi, sans se soucier de la gravité de la blessure, sans même songer à chercher un médecin, ils vont achever la soirée au bal-musette le plus proche. Fritz expliquera, en ces termes, cette incurie :

— Ce n'était pas la première fois que Favelier recevait des coups de couteau... J'ai pensé que ça s'arrangerait !...

A minuit et demi, la femme Cassier, toujours suivie de Fritz, rentre chez elle. Favelier gisait sur le pavé. On le recoucha, et comme il n'y a qu'un lit, Fritz s'étend à son côté ; l'accusée passa la nuit à terre.

A huit heures, la femme Cassier se réveille. Elle touche le blessé. Il n'était « pas encore tout à fait froid »...

Une heure après, devant le commissaire de police, la femme Cassier déclarait :

— Favelier s'est suicidé. Je jure, sur le cadavre de mon amant, que je ne l'ai pas tué !...

Et la main tendue.

— Tu le dirais, si tu pouvais te lever !...

Moins théâtrale devant ses juges, elle ne répondit que par phrases rares et courtes à

l'interrogatoire. Elle gardait pour la fin son dernier et saisissant effet.

M. l'avocat général Gail a requis une condamnation sévère.

La femme Cassier est condamnée à cinq ans de travaux forcés.

LE SATYRE DE POMPEY. — Tremblant de peur, ému beaucoup plus pour sa destinée que par les regrets de sa faute, cachant son visage derrière un mouchoir, pour éviter les regards d'une assistance nombreuse, attirée par l'énormité du crime, Georges-Joseph Gérard, trente ans, marinier, le satyre-assassin de Pompey, comparait devant le jury de Meurthe-et-Moselle.

Le 20 mai 1912, le nommé Schoumacker, étameur à Pompey, rentrant chez lui, vers huit heures du soir, ne trouva pas sa fillette Lucienne-Hélène, âgée de sept ans.

Il la rechercha infructueusement toute la soirée et, le lendemain matin seulement, il découvrit son cadavre dans la Moselle, à proximité des aciéries, près d'un endroit où la fillette avait été vue pour la dernière fois la veille, vers sept heures et demie du soir. L'enfant avait été violée et jetée ensuite à la rivière.

Les soupçons se portèrent sur le nommé Gérard, marinier à bord d'un bateau en stationnement à l'usine de Pompey, qui seul avait été aperçu à cet endroit, à la même heure que la petite Schoumacker. Le misérable fut arrêté et avoua.

Les jurés entendirent les dépositions de M. le Dr Michel, de M. Schoumacker, père de la victime, de MM. Soldner Pierre, Giraut Émile, Weber Nicolas, Louis Albert et de Mme Vautrin; puis M. Duhaut, avocat général, dans un réquisitoire énergique, demanda la peine capitale.

M^e Blanc présenta habilement la défense de Gérard, essayant, à l'aide des certificats médicaux et en recherchant dans ses antécédents, d'atténuer sa responsabilité.

Ensuite, Gérard demanda grâce et M. le président donna lecture des questions posées au jury.

Le huis-clos étant levé à ce moment, la salle d'audience est bientôt garnie d'un nombreux public.

Après dix minutes de délibération, le jury rapporte à onze heures cinquante-cinq un verdict affirmatif sur toutes les questions, sans accorder les circonstances atténuantes.

En conséquence, la cour prononce contre Gérard la peine de mort et ordonne que l'exécution aura lieu sur une place publique de Nancy.

Cette condamnation est accueillie par de frénétiques applaudissements du public.

LA NIECE A BARBE. — Julia Dupont, la nièce à la fausse barbe, comparait devant la cour d'assises d'Ille-et-Vilaine, pour y rendre compte d'un vol à main armée qu'elle committit chez sa tante, Mme Gosselin, vieille rentière plusieurs fois volée et quand même indulgente.

Dans la soirée du 25 mai, grâce à la complicité de la fille Gabrielle, âgée de seize ans, que la tante Gosselin avait retenue à dîner, Julia Dupont, vêtue d'habits masculins, pénétrait dans la villa et, profitant de l'absence de la bonne, surgissait, armée d'un couteau, devant la vieille femme qui, tant de frayer que du coup de couteau qu'elle reçut au front tombait évanouie. Julia Dupont, ouvrant alors un secrétaire, s'empara de deux mille francs en billets de banque et s'enfuit accompagnée du jeune Fernand Baguet, dont les parents avaient été également complices en favorisant le déguisement de la nièce criminelle. Arrêtée aux environs de Dinan, elle rejoignit en prison la fille Gabrielle, les époux Baquet et leur fils Fernand.

Une foule nombreuse et amusée assistait aux débats. Julia Dupont est seule à reconnaître sa culpabilité, mais avec quelques atténuations.

La déposition de la veuve Gosselin a été sévère pour sa nièce, si peu reconnaissante, mais très indulgente pour la jeune Gabrielle. Des Baquet, on a peu parlé et le jury les a oubliés à l'heure du châtimement.

Julia Dupont, reconnue coupable de vol à main armée, est condamnée à trois ans de prison et Gabrielle a été acquittée comme ayant agi sans discernement.

Les époux Baquet et leur fils, qui étaient également impliqués dans la poursuite, bénéficient aussi d'un acquittement.

A L'ÉTRANGER

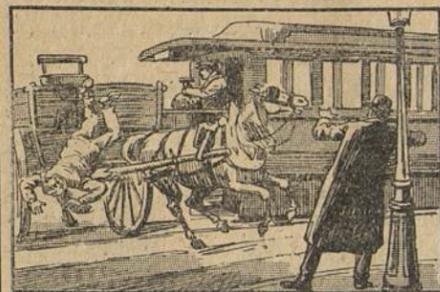
CONDAMNATION DE FAUX TÉMOINS. —

La cour d'assises de Strasbourg a jugé une affaire de parjure qui se rattachait à une reconnaissance de paternité. Une fille-mère avait réclamé une pension alimentaire à un jeune homme avec lequel elle avait entretenu des relations. Au cours de l'instance, un nommé Claus se présenta et déclara avoir eu des relations avec la demanderesse pendant la période critique fixée par le code. Une femme Gass, maîtresse de Claus, vint on-

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

TRAMWAY CONTRE VOITURE. — A un croisement de rues, un tramway entra en collision avec une charrette attelée d'un cheval. Malgré les efforts du wattmann le choc



eut lieu avec une telle violence que le charretier fut projeté hors de son siège. Il tomba sur le sol où il se fit des blessures qui nécessitèrent son transfert à l'hôpital. **BORDEAUX.**



UN RÊVE QUI FINIT MAL. — Renvoyé de sa chambre par son logeur, un garçon de café, ne sachant où aller coucher, s'introduisit dans son ancien logement et se coucha. Dans la nuit son sommeil fut interrompu par l'arrivée du nouveau locataire qui furieux de voir sa place occupée, saisit un gourdin et assomma à moitié le malheureux. **BORDEAUX.**



BÉBÉ ÉCRASÉ. — Un enfant de deux ans, fils de cultivateurs, jouait dans la cour de ses parents lorsque l'arrière d'un tombereau, basculant, s'abattit sur le pauvre petit. Il lui brisa le crâne et la mort fut presque instantanée. **MONT-DE-MARSAN.**

firmes les déclarations de son ami, et la demanderesse fut déboutée de sa demande en revendication de paternité. Cependant, la justice eut des doutes sur la véracité des déclarations de Claus et de la femme Gass, et tous deux furent jugés ces jours-ci. Claus, un vieillard de 65 ans, a été condamné à cinq ans de réclusion, et sa maîtresse à quinze mois de la même peine. Tous deux avaient agi dans un esprit de vengeance envers la fille-mère. Cette dernière a donc été remise en possession de ses droits et touchera la pension alimentaire fixée par la loi.

UN CRIME HORRIBLE. — Les jurés de Judard Real (Espagne) ont été appelés à juger un crime monstrueux, commis à Manzanarès, le 22 janvier dernier. Les accusés, Miguel Galindo, Florencio Pejoado, Rose Balana et Francisco Portu, pénétrèrent nuitamment dans une maison et fracassèrent impitoyablement, à coups de marteau, jusqu'à ce que mort s'ensuivit, le crâne du mari, de la femme et d'une fillette de onze ans, dans le but de s'approprier les économies du ménage.

Galindo et Pejoado s'étaient évadés, deux jours avant d'avoir participé à ce triple assassinat, du présido de Ceuta, où ils subissaient la peine de l'enchaînement pour d'autres crimes. Les assassins ont fait preuve, au cours des débats, d'un cynisme révoltant ; leur attitude a provoqué parmi le public une vive indignation. Le jury, rendu, le matin, à 3 heures, un verdict affirmatif sur toutes les questions.

En conséquence, les quatre accusés ont été condamnés à la peine de mort.

Ils ont accueilli la sentence par un sourire ironique. La foule voulait lyncher les criminels. Un service d'ordre important a dû être établi pour les protéger contre la fureur populaire. Les anciens forçats Galindo et Pejoado sont, en outre, redevables à la société de 90 années d'emprisonnement chacun, en raison de leurs crimes antérieurs.

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

COUP DE COUTEAU. — Un journalier regagnait son domicile, avenue d'Allemagne, lorsque à l'angle de la rue de Crimée une femme de mœurs légères lui prit le bras et voulut l'entraîner.

Comme il essayait, en riant, de se dégager, la femme poussa un cri d'appel.

Aussitôt, d'une rue voisine, accourut un individu qui le frappa d'un coup de couteau à l'épaule. Le meurtrier et sa compagne prirent immédiatement la fuite, tandis que des passants conduisaient le blessé dans une pharmacie.

Le commissaire de police du quartier de la Villette a avisé le service de la Sûreté, qui recherche activement l'auteur de cette lâche agression. **PARIS.**

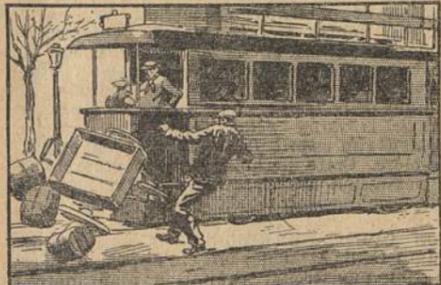


UN MAUVAIS FILS. — Son père étant cloué au lit par la paralysie, un misérable exigeait de sa mère, seule pour subvenir aux frais du ménage, de continuer les remises d'argent. L'autre jour, il se présenta devant elle, et, revolver au poing, lui demanda 20 francs. Aux cris de la pauvre femme, des voisins accoururent et bientôt des agents arrivèrent. Une poursuite s'organisa et on finit par arrêter le bandit. **PARIS.**

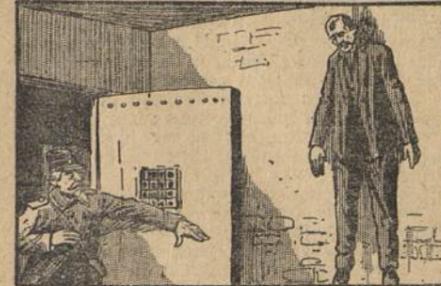


UN SCANDALE DANS UNE ÉGLISE. — Pendant la messe, à Notre-Dame-de-la-Croix, quatre jeunes voyous pénétrèrent dans l'église et se mirent à chanter des chansons ordurières. Le suisse intarvinant, mais il fut jeté à terre et roué de coups par les apaches aux accents de « l'Internationale ». Les agents durent intervenir et arrêter les évergumènes. **PARIS.**

UN FACTEUR ATTAQUÉ. — Un facteur des postes regagnait son domicile vers onze heures du soir, quand, en arrivant boulevard de la Gare, il se vit brusquement entouré par 5 individus menaçants qui le sommèrent de leur remettre tout ce qu'il possédait. Il voulut fuir. Mais les rôdeurs, s'élançant sur lui, le rouèrent de coups et le dévalisèrent. Leur exploit accompli, les cinq malfaiteurs s'enfuirent. Ils n'allèrent pas loin. Des agents cyclistes, mis presque aussitôt au courant de l'agression par la victime, se lancèrent à leur poursuite et réussirent à les arrêter. **PARIS.**



LES ACCIDENTS DE LA RUE. — Conduisant une poussette un journalier suivait la ligne des tramways de la rue des Pyrénées, lorsqu'une des roues de la petite voiture se prit dans un rail, au moment même où arrivait un tramway. La poussette fut projetée au milieu de la chaussée et le journalier reçut de très graves blessures. **PARIS.**



UN SUICIDE EN PRISON. — Condamné pour vol qualifié, un homme de 38 ans était enfermé à la Santé. La peine lui paraissant trop dure, le prisonnier se servit de ses bretelles et des laquets de ses souliers pour se pendre à un porte-manteau. Un gardien découvrit le cadavre. **PARIS.**

LES PLANS DE FORTERESSE

Depuis deux ou trois années qu'il se trouvait en Russie, Gustave Naudin avait eu le très grand tort de fréquenter certains étudiants de l'Université, jadis connus de lui à Paris, retrouvés là-bas et qui — il le savait fort bien — professaient des opinions très avancées.

Nihilistes? Non, peut-être pas exactement, au sens propre du terme, tel que nous l'entendons en France, mais les amis de Naudin, comme tant d'autres de leurs compatriotes, cherchaient à affranchir la Russie du joug terrible qui écrase ses habitants.

Naudin s'était rendu à Moscou, pour y trouver du travail qu'un sien parent devait lui procurer, et c'était ainsi qu'il avait retrouvé des anciens amis du Quartier Latin.

On renoua connaissance et, petit à petit, le Français se trouva entraîné à fréquenter certains milieux révolutionnaires, ce qui attira naturellement sur lui l'attention de la police spéciale chargée de leur surveillance.

D'abord, il était allé là plus poussé par la curiosité que par tout autre motif politique, puis il s'était trouvé pris dans l'engrenage, dans l'impossibilité d'en sortir.

Bien que n'ayant jamais été mêlé à quelque un des complots, ses relations avec les révolutionnaires ne pouvaient que lui amener de fâcheux ennuis.

Souvent on l'avait prévenu, mais lui n'y prenait pas garde, avec cette désinvolture qui est toute française, se moquant des conseils donnés.

Fatalement, un malheur devait arriver.

Un soir que Naudin se trouvait, avec quelques-uns de ses amis, dans une réunion privée, une descente de police eut lieu et, arrêté comme les autres, il s'était vu déférer aux tribunaux, puis condamner à une peine de plusieurs années d'emprisonnement.

Était-il vraiment coupable? Non. Mais pris parmi les autres, il fallait évidemment qu'il partageât leur sort...

Il y avait dix-huit mois déjà qu'il subissait son châtiement, quand, un jour, il fut tout surpris de se voir mandé chez le directeur de l'établissement pénitentiaire.

Qu'avait-il bien pu faire qui lui valut cette entrevue? Il se le demandait en vain, supputant déjà l'augmentation de peine qu'il n'allait pas manquer d'avoir, plus que sûrement.

Le colonel Bertcheff, directeur de la prison, qu'il avait maintes fois vu, et dont il ne pouvait oublier les durs traitements, était un homme d'assez haute taille, à l'air sévère, et qui avait essentiellement la notion exacte des fonctions qui lui donnaient tout pouvoir sur ses prisonniers.

Depuis qu'il était ainsi incarcéré, Naudin n'avait pas, on le comprend, été épargné.

Aussi son entrevue inopinée avec le directeur de la prison ne lui souriait-elle guère...

Encore une fois, qu'avait-il bien pu faire pour cela?

Il avait beau chercher, il ne voyait, de sa part, aucune faute contre la discipline, aucun manquement aux règlements...

Bah! Pouvait-on jamais savoir, avec de pareilles brutes, ces gardiens qui, continuellement vous cherchaient noise, sous le premier prétexte venu!

Gustave Naudin en avait pris son parti: puisqu'il lui fallait aller se présenter devant le directeur de la prison, il irait et, ma foi! s'il avait encouru une punition quelconque, il la subirait... une de plus, une de moins!... Il n'en était pas à cela près, maintenant!

Naudin fut certainement bien surpris en entrant dans le cabinet du colonel Bertcheff.

Celui-ci, au lieu d'avoir l'air dur et rébarbatif qui lui était habituel, regardait le Français d'un œil plutôt bienveillant.

— Laissez-nous! commanda-t-il au gardien qui venait d'amener Naudin.

Puis à peine l'homme se fut-il éloigné, en fermant avec soin la porte derrière lui:

— Prenez donc un siège, fit le colonel, en désignant du doigt une chaise au prisonnier.

Le Français ne revenait pas de sa surprise, mais obéit à cet ordre comme à tous ceux qu'on lui donnait.

— Naudin, commença le directeur de la prison, vous avez commis une grave erreur. Vous êtes étranger et le malheur a voulu que vous vous occupiez d'histoires qui ne vous regardent nullement, en vous mélangeant à cette tourbe de bandits...

— Mon colonel! s'écria Naudin, protestant aussitôt...

— Taisez-vous! commanda l'autre sur un ton qui n'admettait pas de réplique. Je sais ce que je dis! Inutile d'insister... Vous avez eu de mauvaises fréquentations en France, votre pays d'origine et vous avez renoué ici des relations avec ces gens qui ne cherchent que le trouble, en tentant de renverser le gouvernement... des révolutionnaires en un mot... Voilà ceux que vous fréquentiez couramment et qu'est-il arrivé? Un jour vous vous êtes fait prendre au milieu d'une de leurs réunions...

— Mais je n'avais rien fait de mal! s'écria Naudin. Je...

— Taisez-vous! reprit le colonel Bertcheff. Nos tribunaux vous ont reconnu coupable, et pour votre faute, vous avez été puni de cinq années d'emprisonnement.

Naudin répondit dans l'affirmative, sans

savoir exactement où le directeur voulait en venir.

Ce dernier reprit son air bonhomme et continua:

— Notre bon père, le tsar, dans sa toute-clémence, n'a pas voulu qu'un étranger — un Français, surtout — souffrit des rigueurs de nos lois, pour un moment d'égarement...

J'ai des ordres formels à votre sujet. Monsieur Naudin, si vous le désirez, les portes de cette prison vont s'ouvrir devant vous...

— Si je le désire! fit Naudin, prêt déjà à s'en aller sans en demander davantage.

— Un instant!... Un instant! dit le colonel. Laissez-moi parler, que diable! Vous comprenez bien, monsieur Naudin, que le tsar, notre père, ne veut pas vous rendre la liberté comme cela, après ce que vous avez fait...

— Mais je n'ai rien fait... encore une fois...

Un moment, le colonel Bertcheff fronça le sourcil, mais continuant, comme s'il n'avait point entendu l'interruption du prisonnier:

— Écoutez-moi bien, je vous prie. Il y a une condition à votre remise en liberté. Vous pouvez, en ce moment, rendre un très grand service au gouvernement de mon maître. Acceptez, et c'est pour vous la liberté, pleine et entière; refusez, et vous finirez votre peine en prison, où je vous jure, foi de Bertcheff! que vous ne serez pas heureux!

— Mais enfin, reprit Naudin, de quoi donc s'agit-il? Je ne vais tout de même pas commettre un crime pour recouvrer ma liberté?

Cette idée amusa fort le colonel qui fit aussitôt, en riant:

— Non, non, mon ami, ce qu'on vous demande est beaucoup moins compliqué et d'exécution facile... Voici ce qui en est. Un officier russe... le capitaine Strelitz a pu, grâce à certaines complicités, dérober à notre ministère de la guerre les plans d'une de nos principales places fortes, située à proximité d'une de nos frontières.

Il a engagé des pourparlers avec le gouvernement d'un pays voisin qui a intérêt à posséder ces plans de fortifications. Rien n'est encore conclu, mais la transaction est toute proche. Il faut donc absolument l'empêcher, et pour cela le seul moyen est...

— D'arrêter le capitaine Strelitz.

Le directeur de la prison regarda Naudin avec un sourire de pitié.

— Pour faire tout échouer, alors? demanda-t-il.

— Que voulez-vous dire?

— Mais c'est bien compréhensible, pourtant! Faire arrêter le capitaine Strelitz, c'est éventer toute l'affaire, malheureux! Autant ne rien poursuivre du tout!... Songez donc aux conséquences que pareille affaire pourrait nous amener avec cette puissance étrangère!...

Nous avons pensé que Strelitz avait caché ces papiers sur sa personne ou dans quelque meuble de son appartement... Il n'en est rien!... Les plans demeurent introuvables... Voulez-vous les recouvrer?... C'est la liberté sans condition pour vous. Dans le cas... contraire...

— Dans le cas contraire? interrogea Gustave Naudin.

— Je crois vous avoir déjà dit...

— Et vous me donnez combien de temps pour réfléchir?

Le colonel fronça le sourcil, tira sa montre et ajouta:

— Il est trois heures moins dix; six à trois heures précises, vous ne vous êtes pas décidé, je vous ferai, à mon très grand regret, reconduire dans votre cellule.

Cette perspective remplit Naudin d'un tel effroi qu'il n'hésita plus un seul instant.

Il accepta.

— Je vois, fit le colonel en souriant, que vous êtes un garçon très intelligent... Ah! un détail encore! Pour découvrir ce que nous cherchons, vous avez quinze jours, pendant lesquels vous serez entièrement libre, mais si, passé ce délai, nous n'avons pas les fameux plans, vous serez aussitôt réintégré en prison...

— Et de l'argent, pour mener à bien cette entreprise? demanda encore Naudin.

— Voici un chèque de dix mille roubles sur la banque impériale. Si cela ne suffisait pas, vous n'aurez qu'à vous présenter ici, je vous en donnerai un autre... Il nous faut ces plans, vous comprenez bien, Naudin!...

— Soit! fit le Français. C'est entendu, mon colonel. Et je commence, quand?

— Tout de suite! Vous trouverez dans ce cabinet des vêtements civils que vous allez mettre. Ce mot de moi, vous permettra de sortir de prison. Vous n'aurez qu'à le faire voir au greffe. Allez. Toutes les instructions nécessaires se trouvent dans cette enveloppe. Vous vous y conformerez. Et maintenant, Naudin, il ne me reste qu'à vous souhaiter bonne chance.

(A suivre.)

(Reproduction interdite.)

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite et fin).

LA HAINE D'UN FOU. — Libre depuis deux mois, un ancien pensionnaire de l'établissement de Clermont s'introduisit dans la cour du docteur Thibault, médecin en chef du service des hommes, et se mit en devoir de pénétrer chez le praticien pour lui faire un mauvais parti.

Mais, réveillé par les aboiements de son chien, M. Thibault se mit à sa fenêtre, et il tira un coup de revolver en l'air.

Le dément entra alors dans une fureur épouvantable. Il enfonça les portes de la maison du médecin et oribla de pierres les fenêtres du directeur de la maison d'aliénés, demeurant dans une villa contiguë à celle de son confrère.

Enfin, des gendarmes et des gardiens de l'asile accoururent et, après une lutte farouche, réussirent à maîtriser le forcené qui, étroitement ligoté, fut conduit à la chambre de sûreté.

Le fou, qui est un repris de justice, ne cessa de proférer des menaces de mort contre le docteur Thibault, qui le soigne et auquel il a voué une haine mortelle.

L'énergumène, qui, durant le séjour de deux ans qu'il fit à l'asile, tenta plusieurs fois de s'évader, en brisant le plafond de sa cellule, va être de nouveau interné. **CLERMONT-SUR-OISE.**



UN ENFANT MARTYR. — Sur la plainte de plusieurs voisins, le commissaire de police et un docteur se rendirent chez un cocher. Ils trouvèrent le fils de celui-ci, un enfant de 8 ans, couché sur un grabat et dans un état de maigreur squelettique. Le pauvre petit était couvert de contusions. Le père tortionnaire a été arrêté. **LEVALLOIS-PERRET.**



BRULÉ DANS SON LIT. — En revenant de traire ses vaches, une fermière aperçut une fumée épaisse qui sortait de sa cuisine où étaient couchés ses deux enfants, âgés de 8 ans et de quelques mois. La pauvre femme se précipita dans la pièce et découvrit le cadavre de l'ainé à demi consumé dans son lit. Le poêle avait communiqué le feu aux couvertures. **ABLIS.**

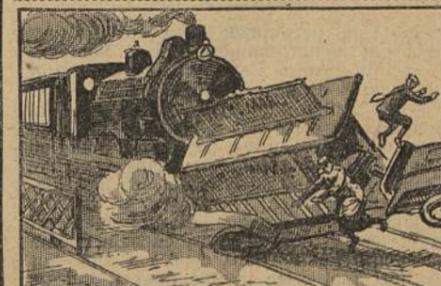
DÉVALISÉ ET JETÉ À L'EAU. — Un marinier de vingt-huit ans débarquait du vapeur SENONAI, puis partait pour aller faire un tour en ville.

Le soir, il ne reparut pas à bord et l'autre jour on retirait de la Seine son cadavre, à deux cents mètres environ de l'endroit où se trouvait amarré le SENONAI.

Le commissaire de Corbeil, qui avait mené une enquête très active sur la disparition du marinier, en procédant aux constatations d'usage, n'a retrouvé dans les poches du noyé qu'une somme de 20 francs en monnaie. Or il est établi que, le soir où il disparut, le marinier avait sur lui 180 francs. On croit que l'infortuné marinier a été dévalisé et jeté à l'eau. **CORBEIL.**



GARDE ATTAQUÉ. — A La Neuville-sur-Hez, le garde de la forêt domaniale a été attaqué par quatre braconniers qui l'ont roué de coups et blessé à la tête. Un de ses collègues accourut à ses cris; mais les braconniers prirent la fuite. **CLERMONT.**



UNE AUTO SOUS UN TRAIN. — Une voiture de livraison automobile du Bon-Marché traversait un passage à niveau, lorsqu'un train survint. Le chauffeur et le garçon livreur eurent le temps de sauter de la voiture qui fut pulvérisée. **MARINES.**

Un ju...
trat vol...
de tous...
sement...
Il y a...
reau un...
les Nég...
violence...
Sans...
au doye...
commis...
« Je...
me faire...
porté à...
que ce...
et le P...
M. X...
gé de ce...
trés per...
L'en...
peine q...
tels ren...
ce l...

UN...
ceux qu...
dantes...
chites...
l'estoma...
moyen...
qu'il a...
souffert...
préconi...
humani...
Écrit...
Grenob...
rier. et

V...
LI...
B...
En...
: :...
J...
7...
C...
G...
Le c...
sagacit...
série n...
G. l'af...
Ces d...
énime...
ranger...
des mo...
8 série...
D'un...
popula...
et d'un

FRANCE...
Lo...
L...
ouvrage d'un...
A...

Le bon juge

Un juge d'instruction d'Agen est un magistrat volontiers sociologue. Il estime que le passé de tous les inculpés doit être fouillé minutieusement depuis la plus tendre enfance.

Il y a quatre jours, on amenait dans son bureau un vieillard de soixante-quatre ans, Charles Négrier, accusé de tentative de vol avec violence et de vagabondage.

Sans perdre un instant, le juge envoya donc au doyen des juges d'instruction à Paris, une commission rogatoire conçue en ces termes :

« Je vous serais très obligé de bien vouloir me faire savoir au plus tôt comment s'est comporté à l'école le nommé Charles Négrier, alors que celui-ci habitait à Paris, la rue Saint-Denis, et le Petit-Montrouge. »

M. Xavier Guichard, chef de la Sûreté, chargé de cette enquête, est perplexe... Il est même très perplexe...

L'enquête sera longue... On comprendra sans peine qu'il ne soit pas facile de retrouver de tels renseignements à soixante ans de distance !...

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert, et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

VIENT DE PARAÎTRE

dans la célèbre collection

LIVRE NATIONAL

à 0.65

Ch. MÉROUVEL

BATARDS!

Roman populaire

En vente partout, Librairies, Kiosques, Gares, Marchands de Journaux

Envoi franco contre 80 centimes adressés à

J. TALLANDIER, éditeur
75, rue Dareau, PARIS (14^e)

Concours n° 45 (8 séries).

G. LAFLEMM

Reporter fantaisiste

CINQUIÈME SÉRIE

Le concours que nous proposons aujourd'hui à votre sagacité, amis lecteurs, comportera 8 séries. Dans chaque série nous publierons une dépêche de notre correspondant G. Laflemm.

Ces dépêches, sous un aspect banal renferment une petite énigme qu'il vous sera facile d'élucider car, si vous savez ranger comme il convient, la première lettre de chacun des mots de chaque dépêche, vous découvrirez dans les 8 séries, à raison d'un nom par série, ceux :

D'un aviateur célèbre, d'un grand savant, d'un explorateur populaire, d'un génial ingénieur, d'un poète, d'un écrivain et d'un peintre illustre.

UN PHONOGRAPHE DANS CHAQUE FAMILLE (SUCCÈS ENTHOUSIASTE)

L'APPAREIL vendu PARTOUT **80 fr.** est donné **POUR RIEN**

à tout acheteur de la série **Grands Disques "IDÉAL"** de 30 cm de diamètre d'art de 100 morceaux sur

7 fr. PAR MOIS A TOUS ET PARTOUT 8 JOURS A L'ESSAI

IDÉAL: le plus beau phonographe se vend 80 fr. **IDÉAL**: les meilleurs disques du Monde, enregistrement direct, série d'art, 30 centimètres de diamètre, double face, se vendent 4 francs.

FOURNITURE IMMÉDIATE

Plus de pavillon encombrant, Incommode, sonnait le métal, mais la caisse de résonance en bois, qui, sans rien enlever de la force, ni de l'intensité des sons, donne une réalité d'expression inconnue jusqu'ici.

On le sait, les instruments en bois, pourvus d'une caisse de résonance, le violon et le violoncelle surtout, sont ceux qui se rapprochent le plus, qui se confondent, dirons-nous, avec la voix humaine.

C'est ce qui a mis les inventeurs sur la trace de l'incomparable merveille, le phonographe sans pavillon.



UN COUP DE THÉÂTRE!

Après de longues années de recherches, le phonographe se classe définitivement parmi les instruments de musique à caisse de résonance. — Plus de pavillon métallique, et par ce fait, plus aucune vibration ! La voix des chanteurs et le son des instruments sont reproduits mathématiquement, sans la moindre déformation et sans bruit mécanique. On entend maintenant les nuances les plus subtiles du chant, le sentiment est prodigieusement exprimé et l'émotion de l'artiste se communique à l'auditeur !!! Le Miracle apparaît grandiose !!! Les Temps sont venus !!! Et c'est la réalité, la vie, l'art, en un mot, dans sa suprême beauté.

La dernière merveille **IDÉAL**, le phonographe sans pavillon, chante et parle comme l'artiste en personne, sans aucune différence.

Nous garantissons nos prix de **30 % Moins Chers** qu'au comptant et nous accordons à chacun

29 MOIS DE CRÉDIT

C'est-à-dire que nous fournissons immédiatement et sans aucun paiement préalable l'appareil et la collection des 100 morceaux, sur grands disques 30 cm, le tout au grand complet, et que l'acheteur ne paie que 7 francs par Mois, jusqu'à complète libération du prix total : 200 francs.

Nous Vendons en confiance. Rien à Payer d'avance.

L'appareil et les disques sont garantis tels qu'ils sont annoncés, ils peuvent être rendus dans les huit jours qui suivent la réception s'ils ne conviennent pas.

GIRARD & BOITTE, O. I., à PARIS
Seuls Concessionnaires pour la Vente à termes des PHONOGRAPHS et DISQUES "IDÉAL"

23 BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je soussigné déclare acheter à MM. GIRARD & BOITTE, à Paris, la Collection des 100 morceaux choisis sur grands disques IDEAL double face de 30 cm, avec l'appareil complet donné gratuitement, aux conditions énoncées, c'est-à-dire par paiements mensuels de 7 fr., jusqu'à complète liquidation de la somme de 200 francs, prix total (failli versément 4 francs).

Fait à _____ le _____ 191__

Nom et Prénoms _____

Profession ou Qualité _____

Domicile _____

Département _____

Gare _____

SIGNATURE : _____

Prère de bien indiquer la qualité ou profession.

Prère de remplir le présent bulletin et de l'envoyer sous enveloppe à l'adresse de

GIRARD & BOITTE, O. I.
46, Rue de l'Échiquier, PARIS (X^e arr.)

L'Appareil "IDÉAL" et le grand Diaphragme des Concerts

PRIX : 80 fr. partout. **DONNÉ POUR RIEN !!!**

Liste des 100 morceaux, série d'art, des disques "IDÉAL" de 30 cm de diamètre

OPÉRAS — OPÉRAS COMIQUES, etc.

1. Faust (Sérénade de Méphisto), chanté par NIVETTE, de l'Opéra.
2. Roméo et Juliette (Scène des Tombeaux), par MARIO, de l'Opéra-Comique.
3. Sigurd (Esprit Gardien), chanté par GAUTIER, de l'Opéra-Comique.
4. Samson et Dalila (Mon cœur s'ouvre à la voix), par M^{lle} CHARRY, de l'Opéra.
5. Le Mage (Grand Air), chanté par MARIO, de l'Opéra-Comique.
6. Benvenuto Cellini (De l'Art, splendeur immortelle), par ROLLAND, de l'Opéra.
7. Aïda (O céleste Aïda), chanté par GAUTIER, de l'Opéra-Comique.
8. Faust (Scène de l'Église), chanté par NIVETTE, de l'Opéra.
9. La Tosca (Le ciel fusait d'étoiles), par MARIO, de l'Opéra-Comique.
10. Si j'étais Roi, Romance, chanté par MARIO, de l'Opéra-Comique.
11. Mignon (Barceuse), chanté par MARYVITTE, de l'Opéra.
12. Carmen (Air du Toréador), chanté par NIVETTE, de l'Opéra.
13. Paillasse (Favre Paillasse), chanté par MARIO, de l'Opéra-Comique.
14. Manon (Ne bronchez pas), par DULCEN, de l'Opéra Impérial, de St-Petersbourg.
15. Noce de Jeannette (Cours mon arguille), M^{lle} HILBRONNER, de l'Op-Com.
16. Lakmé, Fantaisie, chanté par MARIO, de l'Opéra-Comique.
17. Le Pré-aux-Clercs (Les Rendez-vous), duo, chanté par M^{lle} HILBRONNER et MELGAT, de l'Opéra-Comique.
18. Mignon (Duo des Hirondelles), par VALANDRI et NIVETTE, de l'Opéra.

ROMANCES — CHANSONNETTES GRANDS AIRS

19. Le Chalet (Vallons de l'Héliette), par BELHOMME, de l'Opéra-Comique.
20. Surcouf (C'est connu dans Saint-Malo), par ELVAL, du Th. Royal de La Haye.
21. La Petite Mariée (Le jour où tu la marieras), par RIGAUD, de l'Op-Com.
22. La Fauvette du Temple (duo des Chamélières), par M^{lle} HILBRONNER et GASSEND, de l'Opéra de Nice.
23. La Mascotte (Des envoyés du Paradis), chanté par BLOUX, de l'Op-Com.
24. Le Grand Mogol (Air du Charlatan), par ELVAL, du Th. Royal de La Haye.
25. La Veuve Joyeuse (Valse), chanté par RIGAUD, de l'Opéra-Comique.
26. Pauvres Fous, par ROLLAND, de l'Op.
27. Si vous y consentez, Madame, chanté par MELGAT, de l'Opéra-Comique.
28. Ma Normandie, chanté par MELGAT, de l'Opéra-Comique.
29. Ah ! si les fleurs avaient des yeux, chanté par F. MARTY.
30. Le Rêve passe, chanté par ELVAL, de l'Opéra.
31. La Voix des Chênes, chanté par NOURLY, de l'Opéra.
32. Amour Napoléon, par K. DRYAN.
33. Reviens, chanté par JACLES.
34. Vous êtes Jolie, de DELMET, chanté par VIANNENCO, de l'Opéra-Comique.
35. A Dame Jolie, chanté par GALAND, de l'Opéra-Comique.
36. Chanson d'hiver, chanté par RIGAUD, de l'Opéra-Comique.
37. Le Cor de Flégier, par NIVETTE, de l'Op.

ORCHESTRES

- Tous exécutés par la Musique de la Garde Républicaine.
- N° 51 à 79. DANSES. — 8 Valses, 8 Polkas, 4 Mazurkas, 4 Scottisch, 1 Quadrille, 1 Pas de Quatre, etc.
 - N° 80 à 88. SOLL. — Violon, Piston, Flûte, Ocarina, Hautbois, Mandoline, Xylophone, Cor de Chasse, Clarinette.
 - N° 89 à 100. DIVERS. — 4 Fantaisies, Une Ouverture, 2 Pas redoublés, 3 Marches, 2 Orchestres tziganes.

Achetez cette Collection formidable, majestueuse et sublime de 100 MORCEAUX, sur grands disques "IDÉAL", série d'art, de 30 cm de diamètre, pour le prix seul des disques : 50 doubles disques à 4 francs net, soit 200 francs, payables avec 29 Mois de Crédit, à raison de 7 francs par Mois (4 francs le dernier mois).

L'appareil, qui se vend 80 fr. partout, est donné pour rien. N'hésitez pas ! Les nouveaux disques "IDÉAL", Série d'art, sont enregistrés directement, ce qui est la dernière perfection. N'achetez plus les disques obtenus par duplication mécanique d'après de vieux enregistrements sur cylindres !

COMPAREZ Collection formidable et sublime de 100 Morceaux et JUGEZ !!

Ce concours aura 8 séries. Tout envoi partiel sera éliminé d'office. Les huit solutions devront être adressées à M. Lecoq, 75, rue Dareau, Paris. Prière de n'y joindre ni timbres, ni mandats.

Tous envois recommandés ou insuffisamment affranchis seront rigoureusement refusés.

Indiquer nettement sur l'enveloppe d'envoi le nom ou le numéro du concours.

Il est indispensable d'envoyer, avec les huit solutions, les six bons de concours qui se trouvent au bas de cette page.

PUISSANCE et **Autosur** sur tous individus. On obtient obéissance à l'exécution des ordres de près comme de loin. Brochure Gratuite. Ec. à Tenor, 90, rue des Boulets, Paris.

APIL détruit pour toujours la racine des POILS INFILTRABLES et duvet, sans douleur en 15 J. Repousse IMPROBABLE. Violet, chimiste-parfumeur, envoi GRATUIT discret, notice, catalog. et un échant. 2 r. Amélot, Paris



SOURIRE est bien **RIRE** est mieux **MAIS** se tordre littéralement est un plaisir que vous aurez si vous demandez mes Catalogues. — Sur demande spéciale le Catalogue d'Hygiène sera joint à l'envoi. — Le tout entièrement gratuit. Ecrire : CHAUVEL, 36, Rue Notre-Dame-de-Lorette, Paris.

ÉCRIRE N'ENGAGE A RIEN. ÉCRIVEZ TOUS.

INFAILLIBLE ET SERIEUX

Pour soumettre, même à distance, me person e au caprice de votre volonté, demandez à M. STEFANI, Soulev. St-Marcel, 72, Paris, son livre Forces Inconnues. GRATIS

J'ENVOIE

Discretement Catalogue, Articles spéciaux, usage intime, Hommes, Dames et six beaux échantillons pour 1 franc. Envoi recom. 15 cent. en plus. M^{lle} L. BADOR, 19, rue Bichat, Paris.

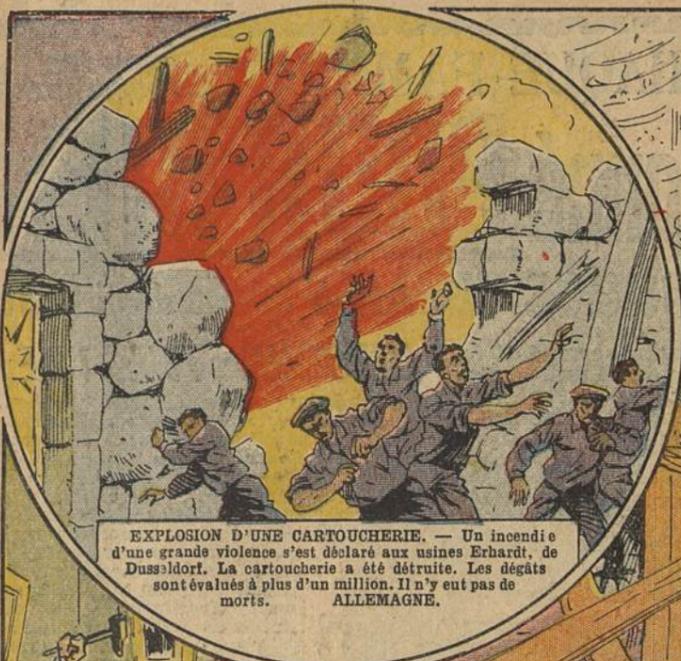
Prix des Abonnements : FRANCE : 6 francs par an — ÉTRANGER : 8 francs par an. Les Abonnés reçoivent comme Prime gratuite L'AUBERGE ROUGE DE PEYRABELLE. Ouvrage d'une valeur de 5 francs. Joindre 0.50 pour recevoir franco à domicile. Adresser les demandes : 75, rue Dareau, Paris.

BON N° 5 **CONCOURS N° 45** G. Laflemm, reporter fantaisiste BON N° 5

Conservé ce bon et nous l'envoyer à la date que nous indiquerons.

Nous publierons dans notre prochain numéro la suite de notre 46^e concours

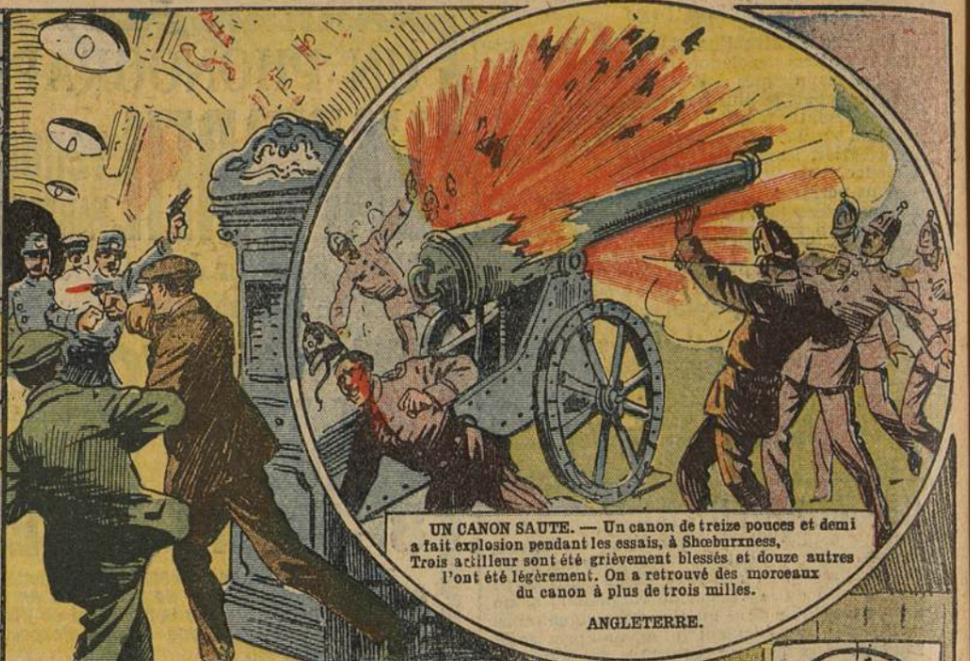
LE VIEUX MUSICIEN



EXPLOSION D'UNE CARTOUCHERIE. — Un incendie d'une grande violence s'est déclaré aux usines Erhardt, de Dusseldorf. La cartoucherie a été détruite. Les dégâts sont évalués à plus d'un million. Il n'y eut pas de morts. ALLEMAGNE.



LA CHUTE D'UN ELEPHANT. — A l'Hippodrome-Théâtre, on jouait LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS. Quand l'éléphant, pesant 800 kilos, entra en scène, le plancher céda et l'animal traversa le premier plancher de la scène, tomba sur le second qu'il défonça également et enfin tomba dans le troisième dessous. ROUBAIX.



UN CANON SAUTE. — Un canon de treize pouces et demi a fait explosion pendant les essais, à Shoeburness. Trois acçilleurs sont été grièvement blessés et douze autres l'ont été légèrement. On a retrouvé des morceaux du canon à plus de trois milles. ANGLETERRE.



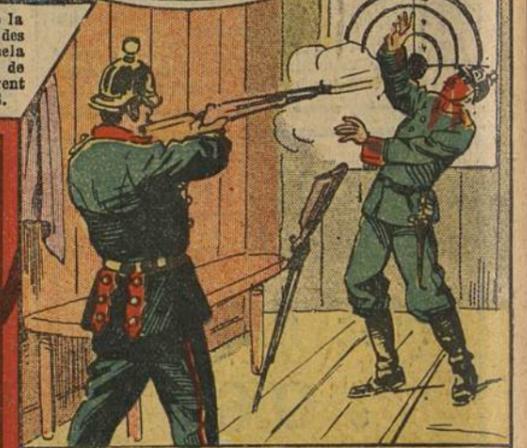
DESPERIR PATERNEL. — Un coiffeur de Mirandola, affolé en voyant son fils, âgé de 16 ans, paralysé et souffrant horriblement, saisit un marteau et le tua d'un coup terrible sur la tête. Il s'est suicidé ensuite en se coupant la gorge avec un rasoir. ITALIE.



TERRIBLE EXPLOSION. — Dans une teinturerie, une chaudière éclata. L'atelier fut détruit et l'explosion fut telle qu'un bouilleur de la chaudière, du poids de 500 kilos, tomba à 300 mètres de la teinturerie. Le corps de la chaudière démolit une maison et tomba dans une rue. On compte quatre morts et six blessés. VITRY.



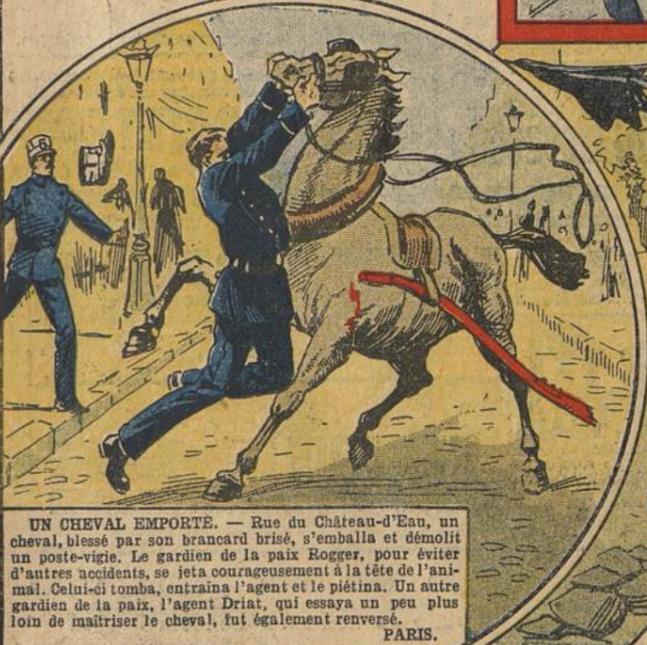
UNE CHALOUPÉ CHAVIRE. — Une chaloupe portant des soldats garde-frontière, qui se rendaient au port de Kalarasi à Ostrov, sur le canal du Danube, a chaviré près de Kalarasi. L'accident est dû à l'inexpérience des soldats, qui venaient d'une garnison de plaine. ROUMANIE.



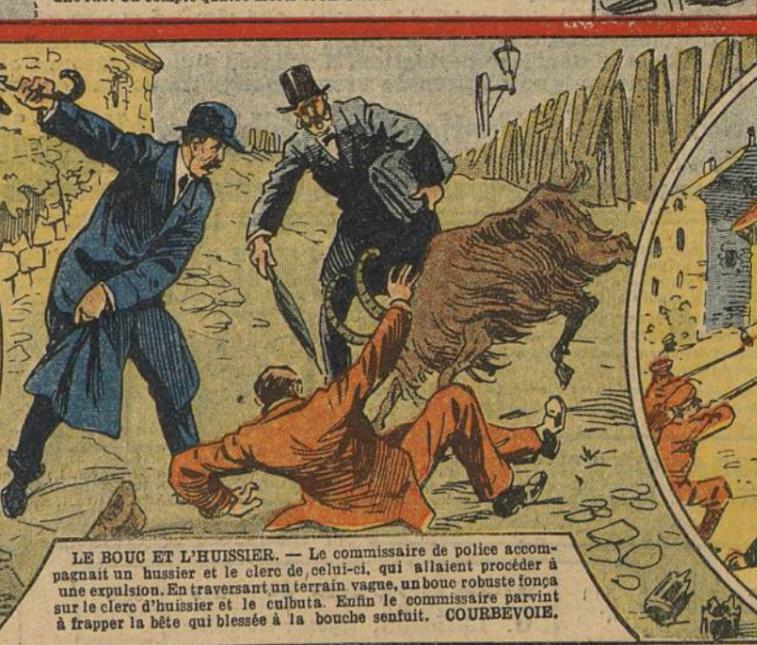
UN DRAME A LA CASERNE. — A Munich, un sous-officier d'un régiment d'infanterie s'exerçait au tir, dans un hangar, lorsque, par accident, il blessa un de ses camarades à l'œil gauche. Croyant l'avoir tué, car il gisait inanimé sur le sol, le sous-officier, fou de désespoir, entra dans sa chambre et se suicida. ALLEMAGNE.



GARDES ET BRACONNIERS. — Une sanglante collision a eu lieu près de Mulhouse entre deux gardes-chasse et des braconniers qui s'enfuyaient. Les gardes ayant fait des sommations, l'un des gardes fut blessé d'un coup de fusil. Son camarade abattit un des fuyards. ALSACE-LORRAINE.



UN CHEVAL EMPORTE. — Rue du Château-d'Eau, un cheval, blessé par son brancard brisé, s'emballa et démolit un poste-vigie. Le gardien de la paix Rogger, pour éviter d'autres accidents, se jeta courageusement à la tête de l'animal. Celui-ci tomba, entraîna l'agent et le piéton. Un autre gardien de la paix, l'agent Driat, qui essaya un peu plus loin de maîtriser le cheval, fut également renversé. PARIS.



LE BOUC ET L'HUISSIER. — Le commissaire de police accompagnait un huissier et le clerc de celui-ci, qui allaient procéder à une expulsion. En traversant un terrain vague, un bouc robuste fonça sur le clerc d'huissier et le culbuta. Enfin le commissaire parvint à frapper la bête qui blessée à la bouche senfuit. COURBEVOIE.



BRIGANDS ASSIÉGÉS. — En poursuivant des brigands, la police a essuyé des coups de feu de la part de ceux-ci, qui s'étaient barricadés dans le couvent de Jasnogorski. Des bombes ont même été lancées contre elle. Avec des troupes venues à son aide la police a cerné les bâtiments. Plusieurs agents et des passants ont été blessés. RUSSIE.